60¢
plus TPS

La Liberté

Volume 79 nº 23 Saint-Boniface, du 4 au 10 septembre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«C'est une expérience qui se compare à celle de l'armée.»

Le recteur du Collège, Paul Ruest, au sujet de l'expérience marquante du pensionnat des jésuites, qu'il a connue au cours des années 60. **Page 14.**



photo: Yves Chartrand

La tête la première!

La priorité accordée à la protection de la tête est une réalité des années 90, soutient Brenlee Muska de l'Association manitobaine des traumatismes crâniens. Page 15.

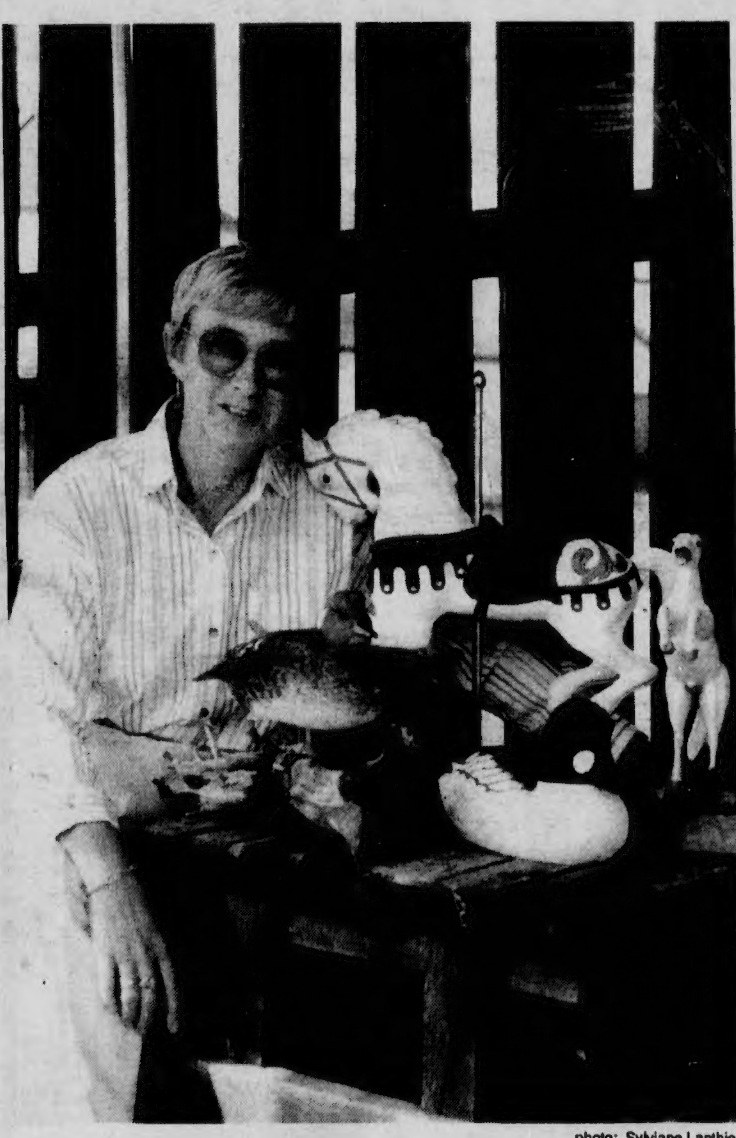


photo: Sylviane Lanthier

Labelle au bois

La renommée de la sculpteure Hélène Labelle s'étend sur tout le continent. La Franco-Manitobaine tiendra prochainement sa première exposition privée en Alberta. Page 11.

Spécial rentrée scolaire

Après le party que fut le Rassemblement du siècle, La Liberté vous propose un regard sur la place importante qu'occupe le Collège universitaire de Saint-Boniface. **Pages 23 à 25.**

La prière au programme

Malgré la récente décision de la Cour du Banc de la Reine, la prière va demeurer pour le moment dans les écoles françaises. **Page 3.**

Les Fransaskois trompés

Les parents fransaskois voient leurs espoirs de gérer leurs écoles remis d'un an en raison d'une autre volte-face du gouvernement. **Page 8.**

Le passage d'Andrew

Corinne Dedieu a fait partie des 250 000 habitants de la Floride qui se sont trouvés sans logement après le passage de l'ouragan Andrew. **Page 19.**

LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE PERMANENT

Salaire: 63 386 $ (en 1991-1992)

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'un cadre permanent pour remplacer un cadre qui prend sa retraite. À titre de personne ressource, ses responsabilités comprennent l'appui aux membres individuels, aux associations locales d'enseignants et d'enseignantes ainsi qu'à l'organisme provincial. Ses fonctions particulières incluent notamment la prestation de services dans le secteur des négociations collectives, des conflits entre les membres du personnel, des relations professionnelles, des contrats, des griefs, des avantages sociaux ainsi que d'autres tâches qui peuvent lui être assignées.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire, compter au moins sept ans d'expérience dans l'enseignement, appuyer concrètement les objectifs de la MTS, être engagés dans les activités de cette dernière et posséder des compétences supérieures en communication et en relations humaines. Le poste exige des déplacements fréquents. Une automobile est donc requise.

Les conditions de travail sont précisées dans une convention collective. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS.

Le candidat choisi entrera en fonction le 1[er] janvier 1993.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, **au plus tard le 18 septembre 1992 à 16 h 30**, à l'adresse suivante:

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Robert Bourassa. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Le ballet. Page 12.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Chrétien veut des sénateurs élus

Ottawa - Tous les sénateurs devraient être élus par la population, selon Jean Chrétien, et les gouvernements ne devraient pas être autorisés à les nommer. Le chef libéral estime, par exemple, que l'élection de sénateurs par l'Assemblée nationale du Québec ne ferait que déplacer le patronage d'Ottawa à Québec. Même l'idée de réserver des sièges pour des sénateurs francophones de l'extérieur du Québec lui déplaît. Il est convaincu qu'il y aura nécessairement au Nouveau-Brunswick des sénateurs francophones élus. (APF)

Martin: Getty ne pourra se détacher du "commitment"

Québec - Pour Paul Martin, député-vedette du Parti libéral du Canada, le terme "commitment" contenu dans la version anglaise sur la dualité linguistique alloue une protection certaine aux minorités. Il hésite toutefois avant de confirmer que la traduction offre les mêmes garanties: «Il faut comprendre que ce sera difficile pour Don Getty, par exemple, d'utiliser le terme «attachement» (utilisé dans la version française) pour affaiblir la notion de "commitment", dont les implications sont très fortes.» (APF)

Moins de députés au lieu de plus

Saint-Boniface - Au lieu de l'augmenter à 337, le député Ronald Duhamel propose de réduire de 15 % le nombre de députés fédéraux. Cette mesure ne réduirait que de 8 le nombre actuel de députés et permettrait aux contribuables d'économiser 20 millions $. La proposition rendrait aussi la réforme du Sénat plus acceptable, selon Ronald Duhamel, pour les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique. Sans compter les frais engagés par les autres ministères ni le prix des privilèges accordés par Postes Canada, un député coûterait 413 500 $ par année.

L'habitation: hausse de 23 %

Manitoba - Favorisées par la baisse des taux hypothécaires et la stabilité des prix, les mises en chantier grimperont de 23 % en 1992 pour atteindre 2 300 logements, prévoit la Société canadienne d'hypothèques et de logement. En 1993, le raffermissement de l'économie, la croissance de l'emploi et l'optimisme accru des consommateurs vont faire augmenter le nombre des mises en chantiers à 3 000.

Selon l'analyste Richard Goatcher, le prix des logements neufs demeurera relativement stable en 1992, mais il progressera légèrement en 1993. Cette année, tout comme l'an prochain, les mises en chantiers demeureront faibles dans la catégorie des logements collectifs, en raison des taux d'inoccupation élevés à Winnipeg. De 6,6 % en octobre 1991, le taux passera à moins de 5 % en 1993.

ACTUEL

Malgré la décision défavorable de la Cour du Banc de la Reine

La prière reste au programme des écoles franco-manitobaines

Dans la Rouge, la Seine, la Montagne, le Cheval-Blanc, Saint-Vital et Saint-Boniface, la réponse des directeurs généraux est la même: en l'absence de directives du ministère de l'Éducation, les exercices religieux continueront comme par le passé malgré le jugement négatif émis récemment par la Cour du Banc de la Reine.

Dans son jugement du 13 août dernier, le juge Michel Monnin a déclaré inconstitutionnels les paragraphes 84(2) à 84(7) de la Loi scolaire du Manitoba qui portent sur les exercices religieux. Dans la plupart des écoles, ces exercices prennent la forme d'une courte prière ou d'un moment de réflexion au début de la journée.

À l'heure où cet article a été écrit, le gouvernement manitobain n'avait pas encore décidé s'il allait porter l'affaire en appel ou, au contraire, éliminer la section sur la prière obligatoire lors de la refonte de la Loi scolaire prévue cet automne à l'assemblée législative.

«Le gouvernement pourrait obtenir gain de cause en Cour d'appel», estime l'avocat Guy Jourdain en soulignant le caractère traditionnellement conservateur de cette instance juridique. «Si le gouvernement ne va pas en appel, un parent pourrait très bien déclencher la guerre en portant plainte contre la prière obligatoire.



Archives La Liberté

La prière matinale au Collège Louis-Riel. Pas de changements.

«Il faudrait déterminer si le jugement de la Cour du Banc de la Reine concerne uniquement la prière ou bien toutes les dispositions religieuses de la loi. Cela pourrait entraîner beaucoup de changements, notamment pour les écoles franco-manitobaines qui sont des écoles confessionnelles déguisées.»

En attendant, il est facile pour les commissions scolaires de maintenir le statu quo en se réfugiant derrière la loi toujours inchangée. Ce faisant, elles ne contreviennent même pas au jugement de la Cour puisque celui-ci ne porte pas sur l'article 84(8) autorisant les exercices religieux dans les écoles si une forte majorité de parents en fait la demande.

«Dans notre division à forte majorité catholique, on n'aurait pas de mal à atteindre le pourcentage requis», explique le directeur général de la Rouge, Ronald Perron.

De son côté, la coordonnatrice diocésaine du programme de catéchèse, Diane Robert, estime que l'enseignement religieux dans les écoles n'est «pas du tout» concerné par la décision de la Cour du Banc de la Reine qui porte seulement sur la prière obligatoire.

Le programme français de catéchèse, lui, est facultatif, ce qui ne l'empêche pas de rejoindre près de 5 000 étudiants de la première à la 12e année dans toute la province (1).

«Les attitudes changent, reconnaît cependant Diane Robert. On n'a plus l'homogénéité religieuse des années 60. À long terme, oui, je crois que même le programme de catéchèse pourrait être menacé à cause du mélange des communautés.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le programme de catéchèse est enseigné dans toutes les écoles de la Seine, de la Rouge et de la Montagne, ainsi que dans plusieurs écoles de Saint-Boniface, Saint-Vital (Lavallée), Norwood (Précieux-Sang), Agassiz (Powerview), Turtle River (Laurier), Birdtail River (Saint-Lazare) et du Cheval-Blanc (Saint-Laurent). La durée maximum de l'enseignement religieux est de deux heures et demie par semaine (moyenne: une heure et demie).

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Trois nouveaux commerces en 1992

Trois commerces ont ouvert leurs portes et se sont joints à la Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes depuis janvier 1992. Cette dernière, créée en avril 1991, compte maintenant 72 membres (95 % du membership est composé d'individus et 5 % de commerces).

«L'ouverture de ces commerces démontre que le village est sur la bonne voie», estime René Hébert de la Caisse populaire, également secrétaire de la Chambre de commerce. Il s'agit de Rondeau Entreprise Ltd, une cour à bois dont les propriétaires sont Fernand et Bonnie Rondeau; André Appliances, un service de vente et réparation d'appareils ménagers appartenant à André Vigier; et de Foidart Computers, un commerce de vente d'ordinateurs et de logiciels exploité par Léonard et Lorraine Foidart.

Depuis sa création l'an dernier, la Chambre de commerce n'est pas restée inactive. Elle a obtenu une subvention et amassé des fonds pour la construction d'un terrain de jeux adjacent au terrain de camping, qui coûtera entre 30 000 et 35 000 $.

La Chambre a également mis en place un service de recyclage le 1er août dernier, qui, précise René Hébert, «fonctionnera à l'aide de bénévoles et permettra aux gens de se débarrasser des contenants en aluminium et en plastique, boîtes de conserve, cartons de lait et papier journal. Nous prévoyons un taux de participation d'environ 75 %»

Une table de concertation réunissant 14 représentants des différents secteurs du village (1) existe depuis le début de l'été et s'est réunie trois fois jusqu'à maintenant. «Nous voulons formuler une mission pour le village ainsi que les moyens pour atteindre nos objectifs. C'est un travail à long terme», explique René Hébert. Le programme provincial Community Choices a octroyé 3 000 $ à la table de concertation et la Chambre de commerce a versé la même somme.

Comme activité de financement, la Chambre de commerce organise une soirée de théâtre le 7 novembre prochain. «C'est une pièce du genre "murder mystery", qui se joue pendant que les spectateurs prennent leur repas. À la fin, les gens doivent deviner qui a commis le meurtre.»

La Chambre de commerce espère que cette activité attirera un grand nombre de spectateurs: «Le thème et le choix des comédiens devraient plaire au gens, croit René Hébert. Il s'agit d'un western et c'est le shérif qui est tué.» Les billets seront mis en vente plus tard cet automne.

Du côté communautaire, Notre-Dame-de-Lourdes se prépare à accueillir les quelque 1 000 jeunes qui participeront à Foule Faire le 2 octobre prochain.

S. L.

(1) Les participants sont Gérard Bodiou (représentant la Municipalité rurale de South Norfolk), Denis Bibeau (Institut collégial), René Comte (Centre de santé), Marie Dacquay (école élémentaire), Dr Denis Fortier (les médecins), Martin Grenier (les jeunes travailleurs), Viviane Jameault (les jeunes mères), Yves Julien (le village), Claudette Lahaie (les femmes), Gérard Lesage (la Division scolaire de la Montagne), l'abbé Rodrigue Bouchard (la paroisse), Gilles Collet (les commerces), Pierre Marcon (le secteur des finances) et René Hébert (la Chambre de commerce).

PROVINCE

L'Amérique en festival à Winnipeg

Le 6 septembre, l'émission L'Amérique en festival, à l'antenne de CKSB de 16 h à 18 h, sera consacrée aux meilleurs moments du Festival folk de Winnipeg.

Pour sa première année à la direction, Pierre Guérin a rassemblé, du 9 au 12 juillets derniers, un répertoire d'artistes, parmi lesquels on pourra entendre Michel Faubert, dont le répertoire traditionnel remonte au 13e siècle, et l'ensemble Justin Vali, du Madagascar.

L'émission est une réalisation de Robert Boucher et André Larivière. La présentation est faite par Monique LaCoste.

Y.C.

ÉDITORIAL

Tout le monde veut aller au ciel?

Lorsque la Cour du Banc de la Reine a, le 13 août dernier, déclaré les exercices religieux inconstitutionnels dans les écoles publiques du Manitoba, on aurait pu croire à un progrès sur le chemin de la tolérance. Le Manitoba était la seule province à maintenir la prière obligatoire.

Mais on apprend que le gouvernement pourrait aller en appel et aurait des chances de le gagner, étant donné la réputation conservatrice de la plus haute cour de la province.

Le plus étonnant, c'est de lire cette semaine (voir l'article de Laurent Gimenez en page 3) que la prière va rester au programme des écoles franco-manitobaines, en l'absence de directives du ministère de l'Éducation.

Les écoles françaises sont des écoles confessionnelles déguisées, souligne un avocat de Saint-Boniface. Il y a des raisons historiques à cela, à partir de la création des écoles catholiques et protestantes dans la Loi sur le Manitoba de 1870. Mais le monde a changé même si, de nos jours, les commissaires sont élus par des majorités d'électeurs de confession chrétienne.

Il y a une autre réalité, celle de nombreux parents qui sont chrétiens, sans être catholiques, ou encore juifs, musulmans, agnostiques ou athées, et qui souffrent devant l'imposition du bénédicité, les signes de croix et les crucifix.

Malheureusement, on trouve encore dans nos milieux francophones des catholiques soutenant qu'enseigner les sacrements est aussi fondamental que la lecture, l'écriture et les mathématiques! Même à ceux qui n'en veulent pas. Même si Vatican II a reconnu les possibilités de salut de tous les humains de bonne volonté.

La plupart du monde veut aller au ciel, mais personne ne veut y aller de la même façon.

Il ne fait pas de doute que les exercices religieux ont une importance capitale pour les personnes religieuses. Mais imposer un acte de culte à une personne d'une foi différente est une violation de droits humains. L'école publique ne devrait plus être le véhicule de la religion, encore moins d'une seule croyance religieuse, même si elle est dominante.

Ce que le jugement du 13 août demande, c'est que le fardeau de la demande repose sur les parents qui veulent la prière à l'école, et non sur ceux qui n'en veulent pas. Selon l'article 84 (8), il faut qu'une forte majorité de parents demande la prière.

Le débat sur cette question rappelle la farce suivante...

Saint Pierre reçoit un visiteur au paradis et lui donne une tournée. Il passe devant plusieurs portes qu'il ouvre pour présenter les anglicans, les bouddhistes, les musulmans.

Mais à un moment donné, il demande le silence à son visiteur, et les deux passent devant une porte sur la pointe des pieds. Par la suite, le visiteur demande des explications à saint Pierre. Ce dernier répond: «C'était les catholiques. Ils pensent qu'ils sont les seuls ici!»

Jean-Pierre DUBÉ



Hauts cris contre la Clause Canada

Les Québécois craignent pour la Loi 101

«La Loi 101 est en péril», ont lancé d'une seule voix de nombreux acteurs de la scène politique québécoise à la suite du dévoilement du contenu de la Clause Canada.

Tel que convenu dans l'entente constitutionnelle conclue le 22 août dernier, les gouvernements sont attachés (engagés dans la version anglaise) à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle.

«Ce sont des mots très dangereux, explique le politicologue Léon Dion. Ce sont des mots nouveaux, qui exigent une responsabilité plus grande la part des gouvernements».

Le Québec ne peut se permettre un tel «engagement» par rapport aux Anglo-Québécois. La portée de la Loi 101 en souffrirait grandement.

Celle-ci, à l'origine, devait inscrire la primauté du fait français au travail comme sur la place publique québécoise, mais elle a vite reçu du plomb dans l'aile avec les contestations judiciaires survenues dès son adoption en 1977.

Mettre en danger la Loi 101 pourrait vouloir dire, entre autres, des reculs en ce qui a trait au français, langue d'enseignement. Selon Léon Dion, des actions en cour seraient probablement entreprises afin que les immigrants puissent choisir la langue de leur choix en matière d'éducation alors qu'en ce moment, ils sont contraints à prendre le chemin de l'école française.

«C'est le recul du fait français», s'insurge le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard. Et du même souffle, il ajoute: «On pourrait y voir un gain pour les francophones hors Québec. Mais, comme on l'a vu dans le passé, ce genre de modification porte à vrai dire peu fruit aux communautés francophones».

Qui gagne avec cette nouvelle Clause Canada? Les anglophones du Québec, rétorque le leader nationaliste à Ottawa. «Ils ont déjà les outils pour se développer. Alors en plus, la Constitution qui oblige les gouvernements à la promotion, parce que l'épanouissement et le développement c'est la nature de la promotion, faut quand même le faire à un moment où la langue anglaise envahit tout à travers le monde!»

L'épanouissement et le développement, les Anglo-Québécois «l'ont déjà sociologiquement et en plus, ils l'auraient juridiquement», estime pour sa part Léon Dion, défenseur d'un fédéralisme renouvelé.

Nul doute non plus dans l'esprit de Guy Bouthilier, porte-parole du Mouvement Québec français, qui représente une dizaine d'associations pro-souverainistes, dont la Société Saint-Jean-Baptiste. «Le développement, c'est déjà fait, pourquoi en mettre plus?»

Il n'est pas très tendre envers les fédéralistes qui, selon lui, ne cherchent qu'à réduire à néant le fait français au Québec, sinon en Amérique. «Le jour où ils auront achevé la Loi 101, les gains obtenus par les francophones hors Québec vont disparaître petit à petit. On va leur dire: «rendez-nous ce que nous vous avons donné».

Ces sorties des divers intervenants québécois font ruer dans les brancards l'association porte-parole des anglophones du Québec, Alliance Québec. «On essaie de susciter une atmosphère de peur avec ces scénarios apocalyptiques», déclare son président Bob Keaton.

Mais les Anglo-Québécois n'ont-ils pas déjà en main les outils de leur développement? Cette question le fait hurler. Il n'aime pas de toute évidence les comparaisons entre les anglophones.

S'il n'y avait qu'une seule comparaison à faire, elle se situerait au niveau des droits, selon lui, puisque «on a besoin des mêmes droits que les francophones hors Québec», dit-il, en soulignant que la communauté anglophone a perdu 200 000 individus en 15 ans.

D'après lui, dans certaines régions comme l'Estrie et la Gaspésie, les anglophones sont assimilés en bonne et due forme. «C'est comparable au sort de certains francophones de l'Ouest (canadien). Il y a de moins en moins de jeunes, les communautés sont en train de mourir».

Pour Bob Keaton, le pire scénario qui pourrait résulter de la Clause Canada est qu'une loi telle que la Loi 178 sur l'affichage unilingue français au Québec, soit déclarée inconstitutionnelle.

Même s'il admet que la Clause Canada «ne change rien», le président d'Alliance Québec compte bien faire pression sur Québec pour que la Loi 178 soit modifiée. Il ne rejette pas non plus le recours judiciaire si la solution politique échoue.

Selon lui, les nationalistes québécois oublient que la Clause Canada définit la société distincte et possède une clause dérogatoire – «c'est le Québec qui l'a mise», – qui laisse le plein pouvoir à l'Assemblée nationale en matière de culture et de langue.

Pour le Mouvement Québec français toutefois, le principe de société distincte n'est qu'une coquille vide. Pas suffisant, donc. «Nous nous considérons comme un peuple et non comme une société distincte».

À cela s'ajoute les craintes de Léon Dion en ce qui a trait au recours à la clause dérogatoire. D'abord, la clause dérogatoire n'est valide que pour cinq ans et doit être renouvelée à chaque fois.

En plus, son recours n'est pas l'évidence même, puisque l'Assemblée nationale devra en porter l'odieux chaque fois qu'elle invoquera cette clause.

«La dernière fois qu'on l'a invoquée, on s'est fait traiter de fascistes» laisse-t-il tomber, en faisant référence à la crise sur l'affichage unilingue français à fin 1988. (APF)

La petite histoire du Manitoba

par René Ammann

Septembre

3 — 1893
Joseph Blain est ordonné. Enseigne au Collège qu'il dote d'un laboratoire et du premier sismographe de l'Ouest. Membre de la Société historique de Saint-Boniface, actif dans la recherche des restes du père Aulneau.

4 — 1845
Pendaison d'un Saulteux qui avait tiré sur des Sioux qui revenaient de saluer Mgr Provencher. Pour garder la paix, les Métis ont arrêté le Saulteux et avaient promis qu'il serait puni.

5 — 1881
Décès de Simon Plamondon, 99 ans. Colon, interprète, guide, il avait été un des pionniers en Colombie-Britannique. Sa maison avait reçu les premiers missionnaires en 1838.

6 — 1898
Début des classes à l'Académie Saint-Joseph. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont 146 élèves. L'Académie sera vendue aux Oblats et deviendra le Juniorat de la Sainte-Famille puis Maison provinciale des Oblats.

7 — 1855
Décès de Jean-Baptiste Lagimodière. Venue au Nord-Ouest comme voyageur, il décide de s'établir à Pembina avec son épouse Marie-Anne Gaboury. Ils vivront au fort Edmonton avant de déménager à la Rivière-Rouge.

8 — 1876
Premier baptême dans les registres de Camperville: un bébé sioux du nom d'Herman McKay. Si l'exploitation du sel y a eu son importance, Camperville est devenu plutôt agricole.

9 — 1776
* L'endurance reconnue des Canadiens se réalise grâce à l'effort et la privation. Leur entrainement fait deux des "canoemen" qui réussissent parfois là où l'indien échoue.

L'astérisque (*) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.



Merci M. Bourassa?

La disposition sur la dualité linguistique contenue dans la Clause Canada procure aux minorités de langue officielle une protection largement adéquate, estime le Parti libéral du Québec dont les membres, réunis en congrès spécial le 29 août dernier, ont massivement soutenu l'entente provisoire sur le renouvellement du Canada.

Selon le document remis aux membres, l'accord du 22 août confirme «l'attachement» plutôt que «l'engagement» inscrit dans l'entente du 7 juillet, des Canadiens à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays; et le rôle de leurs gouvernements de protéger les droits linguistiques des communautés».

Un recul pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui tenait le premier ministre Robert Bourassa responsable de cette dilution de la disposition sur la dualité linguistique.

La FCFA considérait que l'entente du 7 juillet, conclue en l'absence de M. Bourassa, assurait une meilleure protection aux minorités linguistiques.

Fait paradoxal, les députés du PLQ accordent beaucoup de mérite à leur chef pour avoir tant contribué à la cause des minorités linguistiques. Pour un, le député de Saguenay, Ghislain Maltais, devait ignorer que la clause faisait déjà partie de l'entente du 7 juillet, lorsqu'il a affirmé: «Les francophones hors-Québec devraient remercier M. Bourassa pour avoir si bien défendus leurs intérêts auprès des premiers ministres anglophones. Car ce n'est pas Clyde Wells, Don Getty ou Mike Harcourt qui ont plaidé la cause de leur minorité francophone, mais bien Robert Bourassa!»

De son côté, le ministre québécois des Affaires extérieures, John Ciaccia, député d'une circonscription anglophone, avance que cette disposition sera plus utile aux francophones hors Québec, qu'aux Anglo-Québécois.

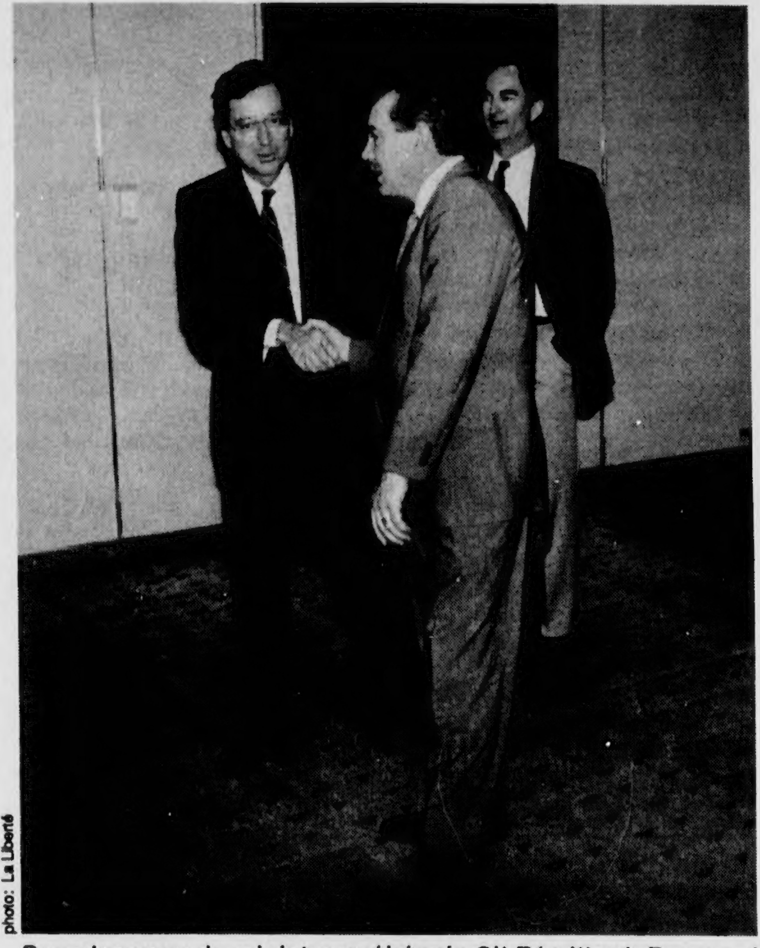
«La clause reconnaît une revendication historique du Québec, soit celle du protéger la minorité de langue française à l'extérieur de son territoire. Elle consacre également les droits de sa minorité anglophone; cependant, nous bénéficions d'un meilleur contrôle que les francophones hors Québec sur des domaines comme l'éducation ou la santé. Cette protection devrait donc leur permettre de faire de même.»

Pour sa part, le député de Nelligan, M. Russelle Williams ancien directeur général d'Alliance Québec, est fier du consensus établi par les premiers ministres.

Mais selon lui, il appartient d'abord et avant tout aux communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec de consolider leurs droits et le contrôle sur leurs institution.

«Je déteste entendre que la minorité anglophone québécoise est mieux traitée que les autres. Ce n'est pas le fruit d'un traitement de faveur mais bien d'un effort commun entre la communauté anglophone et le gouvernement québécois. Les minorités doivent s'intégrer à leur milieu, jour après jour. C'est ce que nous tentons de faire et les francophones hors Québec se doivent d'agir ainsi».

Enfin le ministre Claude Ryan, un ardent défenseur des droits des minorités linguistiques, s'est réfugié par deux fois derrière un «pas de commentaires», lorsque interrogé sur la teneur de cette proposition. (APF)


photo: La Liberté

Sous les yeux du ministre québécois Gil Rémillard, Raymond Bisson serre la main de Robert Bourrassa lors du passage du premier ministre québécois à Winnipeg en mai dernier. Le Québec a-t-il vraiment à coeur l'avenir des francophones des autres provinces?

Les mots et les maux

Tout n'est pas encore joué dans le dossier constitutionnel et les francophones de l'extérieur du Québec ont encore une petite chance de convaincre le Québec et Ottawa qu'il existe une grande différence entre «s'engager» et «s'attacher» au développement des minorités.

Le conseiller principal du premier ministre Mulroney au niveau constitutionnel, Michel Roy, a indiqué qu'il n'y avait pas encore de consensus entre tous les premiers ministres sur les mots qui seront employés dans la Clause Canada pour définir le degré d'engagement des provinces à l'épanouissement et au développement des communautés linguistiques de langue officielle. «L'affaire n'est pas conclue. Il y a encore des fils qui pendent ici et là.»

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et d'autres leaders francophones se débattent comme des diables dans l'eau bénite depuis des mois et des mois pour que tous les gouvernements au pays «s'engagent» noir sur blanc dans le texte de la nouvelle constitution canadienne, à «l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle».

Après avoir poussé un grand soupir de soulagement à la suite de l'entente de principe conclue le 22 août dernier à Ottawa entre tous les premiers ministres, les leaders francophones ont en quelques jours plus tard la surprise d'apprendre que les fonctionnaires fédéraux avaient traduit "committed to" (s'engagent à) dans la version anglaise par «attachement» dans la version française du texte.

Michel Roy s'est d'ailleurs dit un peu surpris du sens donné au mot «attachement». «Mon sentiment au départ, c'est que le mot «attachement» n'a pas le même sens que "committed". Des avocats ont toutefois expliqué à Michel Roy, qui est avant tout un journaliste de carrière, que la traduction était acceptable d'un point de vue juridique. «C'est un fait nouveau pour moi.. Je ne savais pas que «attachement» pouvait juridiquement compter le même sens que "commitment".»

Il a confirmé que le débat sur cette question n'était pas clos et qu'il était «probable» que cela fasse l'objet de discussions entre les hauts fonctionnaires ou les ministres des Affaires constitutionnelles dans les prochains jours.

Toujours selon Michel Roy, les premiers ministres réunis à Charlottetown n'ont pas véritablement débattu autour de la table du sens des mots choisis en anglais et en français pour refléter l'engagement des gouvernements envers leur minorité linguistique.

«À l'heure où nous sommes, ce n'est pas résolu encore. Ça va l'être dans quelques jours». Affirmant qu'il ne reste pas «d'obstacles insurmontables» avant d'en arriver à une version définitive, il ne croit pas que le Québec soit fermement campé sur ses positions.

On sait que le Québec a tenté d'atténuer la portée de cette disposition sur les minorités linguistiques. Le document remis aux membres du Parti libéral, réunis en congrès spécial le 29 août à Québec, ne fait d'ailleurs mention que du rôle des gouvernements de «protéger les droits linguistiques des minorités».

Le directeur général de la FCFA, Marc Godbout, affirme lui aussi que «tout n'est pas joué» dans le dossier constitutionnel. Celui-ci parle d'une «mauvaise traduction» qui prendrait son origine au ministère fédéral de la Justice.

Il va même plus loin et parle d'un geste prémédité. «C'est clair que c'était "committed": toutes les discussions (entre les premiers ministres) étaient en anglais.»

Le Bureau des relations fédérales-provinciales confirme que c'est bien le ministère de la Justice, responsable de la rédaction des textes juridiques, qui s'est chargé de la traduction du mot "commitment".

Enfin, la FCFA n'a pas encore décidé si elle participerait au référendum national sur l'entente constitutionnelle prévu pour le 26 octobre.

M. Godbout a toutefois rappelé que la FCFA était opposée à la tenue d'un référendum, parce que les minorités auront alors de la difficulté à se faire entendre. (APF)

Billet

Le tout pour le tout

Faut pas vraiment se surprendre de ce qui s'est passé au congrès des libéraux québécois. Le résultat était prévisible depuis que Robert Bourassa avait réussi à rallier son caucus. Le contraire aurait été surprenant. Quand ils sentent que ça chauffe, les libéraux québécois reviennent au bercail pour montrer leur unité.

Robert Bourassa a réussi à transformer un château de cartes en un échafaudage et, par le fait même, à relancer la balle dans le camp des autres provinces. Mais Boubou n'a peut-être pas raison d'accepter de tenir un référendum rassurant sur les offres fédérales. C'est pas moi qui le dit, c'est l'ex-premier ministre du Manitoba, Howard Pawley, qui en doute. Il croit qu'il devrait y avoir un référendum sur la souveraineté afin que les Québécois vident la question pour de bon.

Il n'a pas complètement tort. Personne ne semble encore avoir imaginé ce qui va se passer si les Québécois rejettent en majorité les offres. Si j'étais Robert Bourassa, je me mettrais tout de suite à parcourir le Québec.

Il devrait savoir pourtant: je ne veux pas donner trop d'importance à Jean Allaire ou à Mario Dumont, mais la dernière fois qu'un personnage a quitté le plancher d'un congrès du Parti libéral, il y a 25 ans, pour des raisons constitutionnelles, il a réussi à donner une légitimité gouvernementale à l'option de l'indépendance en moins de dix ans. C'était René Lévesque. Lui aussi a quitté le plancher du congrès avec une p'tite gang.

Faut croire que Robert Bourassa n'a pas de mémoire! Jouer le tout pour le tout, ça pourrait encore lui jouer des tours. Si jamais les offres considérées en deçà des demandes historiques du Québec sont rejetées à 51 %, il n'y a plus de marge de manoeuvre. En fait, ce qui va rester à négocier, c'est l'indépendance. Et ça, Jacques Parizeau n'attendra pas dix ans pour se mettre en marche.

Les souverainistes risquent de poser aux Québécois la question suivante: à part le concept dilué de société distincte, voulez-vous que soit écrit éternellement dans la constitution que le Québec est une province comme les autres? Brian Mulroney et Robert Bourassa devront recueillir des appuis frisant les deux tiers à une telle question. Sinon, le débat va se poursuivre. Mais si ça ne passe pas, le ciel risque de nous tomber sur la tête.

Le plus drôle, c'est qu'on n'a pas encore parlé de l'impact de gens comme Preston Manning ou de notre Sharon manitobaine!

Yves CHARTRAND

Malgré les demandes des leaders francophones du Canada

Le Québec préfère s'attacher que s'engager

Le terme «attachement» plutôt qu'«engagement» contenu dans la clause constitutionnelle sur les minorités n'est pas une erreur de traduction mais bien une condition imposée par le premier ministre québécois Robert Bourrassa, constate la directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM), Cécile Berard, qui a assisté à la réunion des premiers ministres à Charlottetown les 27 et 28 août derniers.

La Liberté: Malgré les efforts de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFAC), et les vôtres, les premiers ministres ont refusé de remplacer le mot «attachement» (des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des minorités linguistiques), par «engagement», comme cela figure dans la version anglaise («are committed to»). Comment expliquez-vous cet entête-ment?

Cécile Berard: Le sentiment qu'on avait, c'est que la réticence à changer le mot venait du Québec. Il y a eu des discussions mouvementées, mais le premier ministre Bourrassa tenait mordicus à garder «attachement» pour des raisons politiques, parce que le terme est moins fort et donc plus facile à vendre au Québec.

Et qu'en pensent les autres premiers ministres?

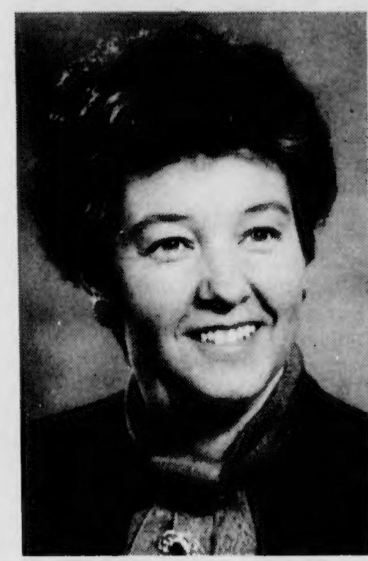
C.B.: Beaucoup, parmi ceux qui ne parlent pas français, n'ont pas dû relever la différence. Par contre, plusieurs ont très clairement dit que pour eux il s'agissait bien «d'engagement» envers les minorités. C'est notamment le cas de Gary Filmon qui en a parlé dans le Globe and Mail.

En quoi le maintien des deux termes différents est-il gênant?

C.B.: Un juge pourrait retenir le terme d'attachement, ce qui diminuerait la portée de la clause. C'est pourquoi nous allons continuer à lutter pour qu'on remplace «attachement» par «engagement». Sinon, on se retrouvera tôt ou tard devant une cour pour éclaircir la chose, et nous y participerons.

La réunion de Charlottetown a-t-elle apporté quelque chose en ce qui concerne la nomination de sénateurs francophones hors Québec?

C.B.: J'ai entendu dire qu'un comité allait être mis sur pied au



Cécile Berard, directrice générale de la SFM.

niveau national pour étudier la question. Mais je ne crois pas qu'on obtiendra une disposition sur cette question dans la Constitution. Cela devra se régler au niveau de chaque province.

J'en ai déjà parlé au premier ministre Filmon à Ottawa et à Charlottetown. Je lui ai rappelé qu'historiquement, le Manitoba a toujours eu au moins un sénateur francophone.

Je lui ai également expliqué que la règle de la double majorité sur les questions de langue et de culture au Sénat ne serait pas forcément à l'avantage des minorités francophones s'il n'y avait que des sénateurs du Québec. Surtout s'ils sont nommés par l'Assemblée nationale (du Québec) et que le gouvernement est souverainiste.

Monsieur Filmon a très bien compris. Il est très au courant, mais il est aussi très très prudent et n'a pris aucun engagement.

Dans les deux dossiers qui vous tenaient le plus à coeur, la clause de dualité linguistique et la nomination des sénateurs francophones hors Québec, vous n'avez donc rien pu obtenir de concret à Charlottetown. En quoi votre présence a-t-elle été utile?

C.B.: Je peux vous assurer que, parmi les groupes d'intérêt, les francophones hors Québec étaient les mieux représentés. Je vous donne un exemple: à un moment de la discussion entre les premiers ministres, il a été question de mettre le terme «engagement» à d'autres endroits, ce qui aurait eu pour effet de banaliser et de diminuer la porté de la clause de dualité linguistique. On a dû intervenir auprès de plusieurs premiers ministres, notamment Frank McKenna du Nouveau-Brunswick qui a joué un rôle clé.

Quelle sera le rôle de la SFM dans les semaines qui viennent?

C.B.: Nous allons attendre les textes juridiques définitifs. J'ai entendu parlé d'un délai d'une semaine ou deux. En attendant, nous allons maintenir notre position sur les sénateurs francophones, même si je ne m'attends pas à des changements majeurs par rapport à la première version.

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

L'économie et les femmes

Le nerf de la guerre

Parce que les femmes et les enfants sont les principales victimes de la pauvreté, Réseau a fait de l'économie au féminin l'objet de son colloque annuel, qui aura lieu les 18 et 19 septembre prochains à l'hôtel Norwood.

À l'ordre du jour: des ateliers sur l'entrepreneurship, les investissements, la pauvreté et la valorisation du travail de la femme. Quatre femmes (Nicole Brémeault, Mariette Fontaine, Evelyne Valcourt et Lise Mulaire-Rémillard) participeront à une table ronde et expliqueront comment elles ont pris leur situation en main.

Le colloque accueillera également une conférencière (Madeleine Arbez de Tourisme Winnipeg) et présentera des kiosques de femmes entrepreneures.

Comme chaque année, les prix Réseau seront décernés lors du banquet du vendredi soir, où sera effectué le lancement du livret Vaincre la violence, destiné aux écoles.

Il en coûte 35 $ aux membres et 40 $ aux non-membres pour assister au colloque et au banquet (le dîner du samedi est compris); 10 $ (membres) ou 15 $ (non-membres) pour participer au colloque seulement (le samedi, dîner compris) et 30 $ pour assister au banquet seulement. Renseignements: 235-0640.

S. L.

SAINT-VITAL

Épluchette à la Maison Riel

La Maison Riel, situé au 330 chemin River, organise une épluchette de maïs le dimanche 6 septembre de 13 h à 17 h.

En plus de partager la récolte des jardins du lieu historique national, il y aura aussi de la musique et de la danse traditionnelle, des démonstrations d'artisanat ainsi que des jeux pour les jeunes.

L'entrée est gratuite et pour de plus amples renseignements, composez le 257-1783.

Y.C.

PROVINCE

La statue de Riel sera réparée

La statue du fondateur du Manitoba au Palais législatif sera réparée au cours des prochaines semaines par son créateur, Marcien Lemay de Saint-Boniface. Le Front des artistes canadiens, Manitoba (FACM) a obtenu du gouvernement provincial la somme de 4 730 $ pour les travaux d'une durée de six semaines.

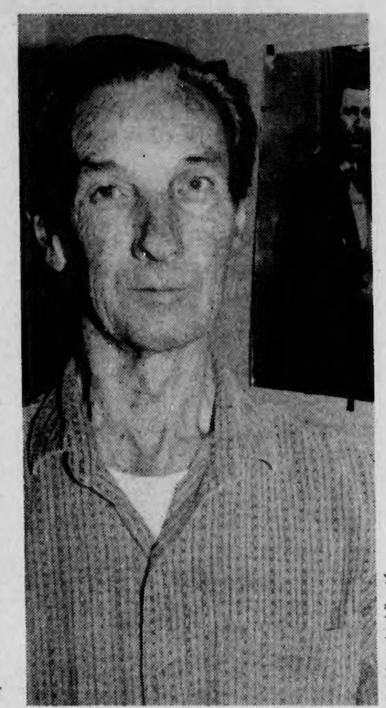
La statue de Marcien Lemay a été inaugurée en 1971 lors du centenaire de la fondation du Manitoba. Mais 20 ans plus tard, l'oeuvre de Riel torturé continuait à générer de la controverse et du vandalisme. La province a donc cédé à la Fédération des Métis du Manitoba le droit de la remplacer par une statue plus conventionnelle.

Marcien Lemay a déjà présenté publiquement la maquette de la statue qui va remplacer le chef d'oeuvre de trois mètres au Palais législatif. Mais comme la construction de la statue de remplacement ne sera pas complétée avant une autre année, la province s'est engagée à réparer l'originale.

Les travaux de restauration visent à donner à l'oeuvre, faite de ciment et de fer, son apparence originale. Selon le FACM, le gouvernement a reconnu les droits de l'artiste de maintenir son oeuvre dans un état convenable pour l'exposition.

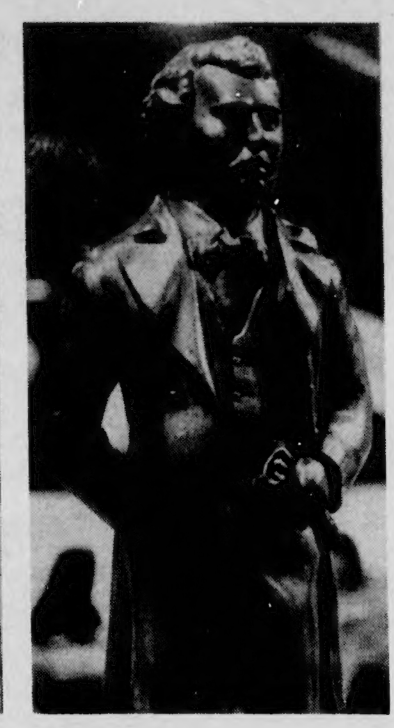
Le FACM, dont est membre le sculpteur de Saint-Boniface, fait savoir que des négociations seront entamées sous peu en vue de la construction de la nouvelle statue.

J.-P. D.


Marcien Lemay.


Archives La Liberté

L'ancienne statue...


et la nouvelle.

SAINT-BONIFACE

Des recherches à la Société historique

À compter du 12 septembre, les bureaux de la Société historique de Saint-Boniface, situés au Collège universitaire, seront ouverts pour les recherches généalogiques le mercredi de 19 h 30 à 22 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Les heures régulières d'ouverture demeurent les mêmes, soit du lundi au vendredi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h 30.

Y.C.

PROVINCE

Le procès de Gilles Roch en mars 1993

Le procès de l'ancien député de Springfield, Gilles Roch, aura lieu en Cour du banc de la Reine le 22 mars prochain. C'est ce qui a été décidé lors de l'enquête préliminaire tenue le 12 août dernier.

Gilles Roch fait face à des accusations de contrebande, de possession de produits importés non déclarés et de tentative de corruption. Le résidant de Lorette a été arrêté aux douanes de Tolstoi en septembre 1991, après une enquête de six mois.

Gilles Roch a été membre de la Législature de 1986 à 1990. Il a d'abord été élu comme conservateur avant de joindre la formation libérale en 1989.

J.-P. D.


Gilles Roch.

Archives La Liberté

Vous avez des événements à signalez?
Composez le 237-4823

La gestion scolaire en Saskatchewan encore reportée

Les Fransaskois trompés attendront jusqu'en 1993

Le projet de loi accordant la gestion scolaire aux parents fransaskois n'a pas franchi comme prévu le cap de la troisième lecture, le vendredi 28 août dernier, et est donc mort au feuilleton. «Ça fait mal, on est perdus, on a été trichés», affirment les représentants fransaskois qui ont assisté, impuissants dans leurs sièges de la galerie des visiteurs, à l'échec de plusieurs mois de pression sur l'administration néo-démocrate.

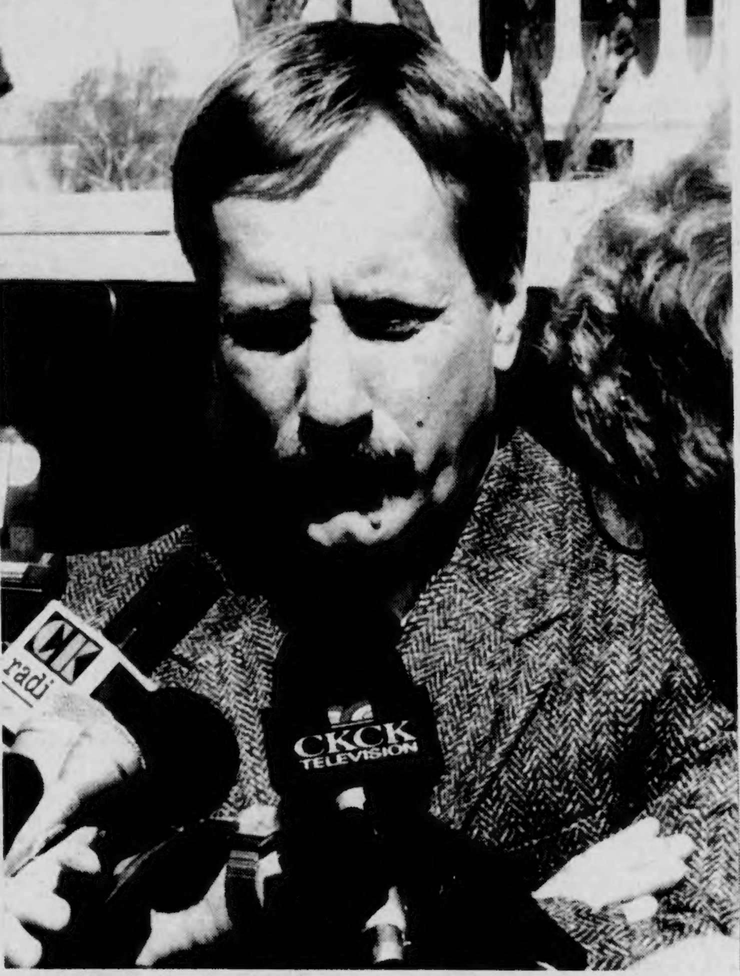
Le geste du gouvernement Romanow a pour effet de remettre le projet de loi à la prochaine session, celle qui débutera en février 1993. La gestion scolaire sera donc reportée d'un an.

«On a été trompés, s'exclame, furieux, le président de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF), Gérard LeBlanc.Ils avaient dit que cela se passerait à cette session.»

De son côté, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) s'en est pris au premier ministre Roy Romanow qui, le même jour, participait aux négociations constitutionnelles à Charlottetown.

«C'est un gouvernement majoritaire, en début de mandat, a lancé la présidente Murielle Comeau, avec en main un projet de loi inattaquable et 14 millions $ du gouvernement fédéral, qui nous refuse encore nos droits!»

Les Fransaskois ont l'habitude de la trahison. Le gouvernement Devine a fait volte-face en 1989 après avoir adopté le rapport Gallant sur la gestion scolaire. La communauté francophone avait obtenu des garanties de la nouvelle équipe au pouvoir et elle a cru jusqu'au dernier instant que la loi 92 allait voir le jour.



Le président de l'Association provinciale des parents fransaskois, Gérard LeBlanc.

Au cours de la dernière semaine de la session à Régina, quatre autres projets de loi ont franchi les trois lectures. Le vendredi matin, les Fransaskois ont vu que le projet de loi 92 ne figurait plus à l'ordre du jour.

«Les conservateurs menaçaient de reprendre la tactique de l'obstruction, a fait savoir le député néo-démocrate Armand Roy. On ne pouvait pas courir le risque de prolonger la session.» La session a duré plus de 100 jours, soit 30 jours de plus que prévus dans les textes officiels.

Armand Roy continue à soutenir que la ministre de l'Éducation est favorable à la gestion scolaire. Mais il avoue aussi que «les circonstances et le contexte politique n'étaient pas favorables.»

Comme le Manitoba, la Saskatchewan reste donc pour le moment dans le clan majoritaire des provinces qui, dix ans après l'adoption de la Charte et deux ans et demi après le jugement de la Cour suprême, viole impunément les droits scolaires de la minorité de langue officielle.

Jean-Pierre DUBÉ et Agence de presse francophone



Ah, les beaux panneaux routiers du Manitoba...

Depuis quelques semaines, on voit de plus en plus apparaître, sur les routes des zones désignées du Manitoba, des panneaux dont le but est de communiquer la signalisation routière en français aux automobilistes.

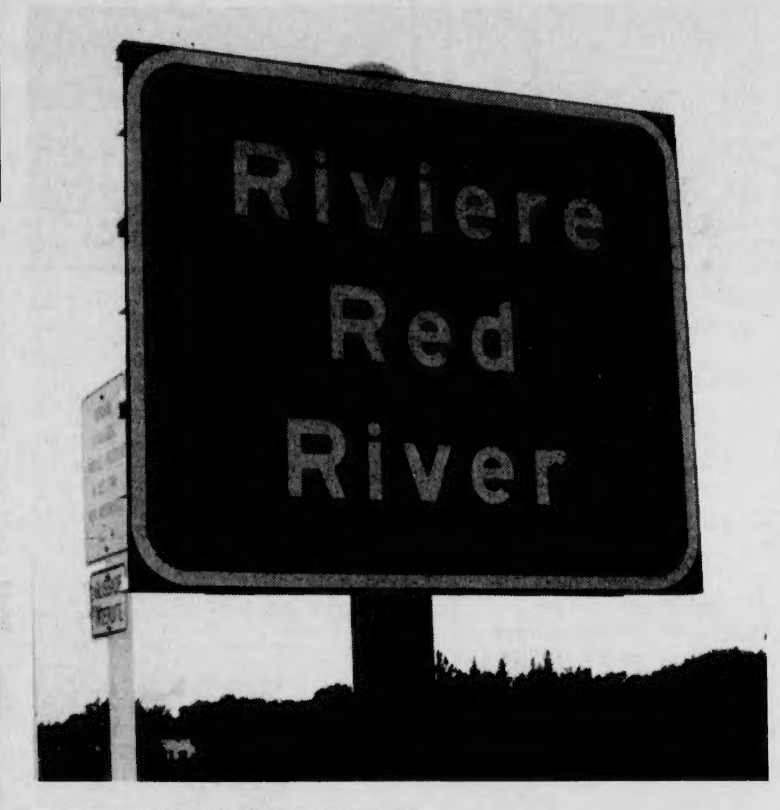
Dans plusieurs cas comme le panneau reproduit à gauche, c'est une réussite totale. Qu'il fait bon de pouvoir finalement lire qu'on peut s'attacher en français au Manitoba! (Ou peut-être est-ce la province qui s'attache finalement à ses francophones!)

Note: 10/10.

Dans d'autres comme celui à droite, c'est une quasi-réussite. Le français étant une langue où les accents font la différence, il est évident que celui du mot «routiére» pointe dans la mauvaise direction.

Note: 9/10.





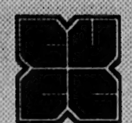
Enfin, comme nous l'a signalé Philippe Mailhot du Musée de Saint-Boniface, il y en a au moins un, sur l'autoroute périphérique près de Saint-Norbert, qui a une valeur historique. Non, ce ne sont pas les fautes de français qu'on remarque ici car le mot «rivière» est bien écrit.

C'est plutôt l'absence d'un autre mot. À moins qu'on n'ait procédé à un changement sans avertir personne, on parle encore de la rivière Rouge et non de la rivière «Red». À moins qu'on ait décidé que ce serait maintenant la rivière Red River!

Un bonnet d'âne et une note de 0/10!

Evidemment, personne n'est à l'abri des erreurs, pas même La Liberté. Mais dans ce cas-ci, c'est trop flagrant, surtout qu'il y deux panneaux dans le même coin.





Les 11 et 12 septembre à Pluri-elles

Un cours de wendo en français

Pluri-elles organise les 11 et 12 septembre prochains une session intensive de wendo, un cours d'autodéfense pour les femmes, offert par l'instructrice Lise Cyrenne.

Formée pour donner ce cours par l'Association de wendo de Toronto (où le wendo, technique basée sur les arts martiaux, a été inventé), Lise Cyrenne est instructrice depuis huit ans.

Cependant, précise-t-elle, comme elle ne fait plus partie de l'association ontarienne, la formation qu'elle donne est un dérivé du wendo.

Les participantes apprendront à analyser leur comportement, à reconnaître les situations potentiellement dangereuses et à les éviter, et, si elles sont agressées, elles sauront comment et où frapper, se défendre, se relever si on est jetée par terre, etc.

«La technique physique n'est pas suffisante pour apprendre à se défendre, explique Lise Cyrenne. Il faut aussi réfléchir sur les comportements des femmes, à qui on a appris à être plus passives, plus douces, et savoir décoder les messages derrière les comportements des autres.»

Pluri-elles peut accueillir 15 participantes pour ce cours, dont le coût est fixé à 35 $ pour les membres, 38 $ pour les non-membres. Renseignements et inscriptions: 233-1735.

S. L.

Vous avez des évenements à signalez? Composez le 237-4823

Un troisième candidat dans le quartier de Saint-Boniface

La machine libérale présente un candidat anglophone

Tim Ryan est le seul unilingue des trois candidats déclarés dans la campagne électorale municipale dans Saint-Boniface. Âgé de 49 ans, le natif de la vallée de l'Outaouais en Ontario et résidant du parc Windsor depuis 1965 avoue en partant que son unilinguisme est un handicap.

En effet, même s'il annonce qu'il a l'intention de prendre des cours de français dès cet automne, Tim Ryan ne peut pour le moment qu'afficher un respect du rôle et de la présence des francophones. Par exemple, il a siégé au Comité de parents de l'école d'immersion Béliveau d'où sa fille aînée est diplômée.

La force de Tim Ryan vient sans doute du fait qu'il a participé à un grand nombre d'organismes communautaires, dont les Mohawks de Saint-Boniface, le Centre Knowles et Total Community Involvement.

«J'ai vu que je pouvais faire des changements au niveau des conseils et des agences, affirme-t-il, mais je me suis rendu compte que pour vraiment changer les choses, il fallait être élu par la population.»

Tim Ryan croit que la question de la circulation des camions lourds dans le nord de Saint-Boniface est une priorité des citoyens. Il s'engage aussi à rétablir la confiance face aux conseillers municipaux.



Le candidat Tim Ryan est le propriétaire de la maison de consultation en gestion, Bonnechere Systems.

«Je m'engage à tenir des réunions régulières avec les résidants dans chacun des sept centres communautaires du quartier», a-t-il déclaré lors du lancement de sa campagne le 1er septembre.

Le candidat de la machine libérale de Saint-Boniface devra faire face à la conseillère actuelle de Langevin, Evelyn Reese, et à un ancien conseiller de Langevin, Georges Provost. Le scrutin sera tenu le 28 octobre.

J.-P. D.

LA SEINE

Deux soupers paroissiaux

Deux soupers paroissiaux se tiendront dans la région le dimanche 13 septembre.

Celui de Sainte-Geneviève aura lieu au Centre culturel et récréatif de 16 h à 19 h. L'entrée est de 7,50 $ (adultes), 3 $ (enfants de 5 à 12 ans) ou gratuite (enfants de 4 ans et moins).

Les personnes intéressées pourront en profiter pour visiter l'église récemment rénovée. Renseignements: Dolorès Beaumont au 422-8408.

Par ailleurs, le souper à La Broquerie se tiendra à l'aréna de 16 h à 20 h. L'entrée est de 8 $ (adultes), 3 $ (5 à 12 ans) ou gratuite (4 ans et moins).

Y.C.

WINNIPEG

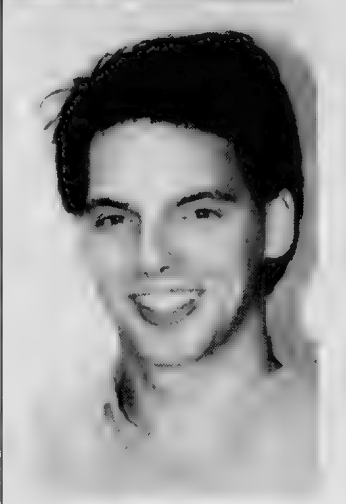
Deux fois plus de matériel scolaire

Jusqu'à 1 000 enfants bénéficieront cette année de la collecte de matériel scolaire mise sur pied par le député fédéral Ronald Duhamel.

«Nous avons ramassé deux fois plus de matériel cette année», a indiqué le député alors que des bénévoles s'apprêtaient, le 1er septembre, à livrer ce matériel à 25 écoles de Winnipeg.

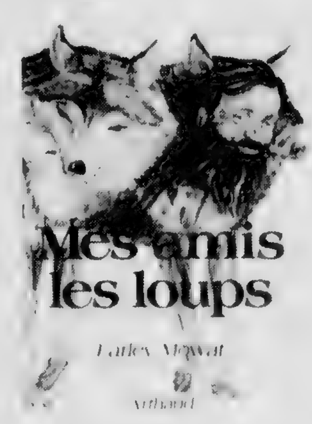
Y.C.

Coups de coeur



Len Letain

Depuis octobre dernier, il animait une émission les samedis après-midi; le voici maintenant au micro de CKXL tous les matins de la semaine. «Je ne veux pas être le genre "animateur-comédien", dit Len Letain, 23 ans, originaire de Winnipeg. Je propose de la bonne musique avec un gars réveillé, qui a du pep.»



Son coup de coeur, il l'a eu pour un film qui est aussi un livre de Farley Mowat: ***Mais amis les loups***, version française de ***Never Cry Wolf***. «C'est l'histoire d'un professeur d'université de Toronto qui monte dans le Nord faire une étude parce que chaque année, un certain nombre de caribous disparaissent et qu'on croit que c'est la faute des loups.

«Le professeur étudie les loups et découvre qu'ils ne sont pas des animaux féroces, qu'ils ont une organisation familiale, qu'ils mangent surtout des souris et ne s'attaquent qu'aux caribous vieux ou malades.

«Le film montre aussi les changements qui surviennent dans la vie des Inuit à cause de la civilisation des Blancs, et comment ça porte atteinte à la culture des autochtones.»

Len Letain a apprécié le film parce qu'il a séjourné un été dans les Territoires du Nord-Ouest alors que son père y travaillait. «J'ai aimé le film parce que j'étais là, parce que le loup est mon animal préféré et que j'aime les animaux sauvages.»

Len Letain a terminé son secondaire en 1986. «J'ai fait six mois au CUSB en arts, puis je suis allé skier en Colombie-Britannique pendant un an, un an et demi. Je suis revenu, j'ai fait un an en éducation physique à l'Université du Manitoba, puis j'ai travaillé un an avant d'aller à Brandon faire le cours de Broadcast Arts.»

Il en est sorti dûment diplômé, avant de prêter sa voix à la radio communautaire.

S. L.

CULTUREL

Première exposition privée pour Hélène Labelle

«Quand on commence, on doute de son talent»

Si vous passez par Medecine Hat en Alberta entre le 19 septembre et le 18 octobre, arrêtez-vous au "Museum and Art Gallery". Vous y verrez des sculptures de la Franco-Manitobaine Hélène Labelle, qui y tient sa première exposition privée.



photo: Sylviane Lanthier

Hélène Labelle avec certains des canards qui ont reçu des prix. Dernièrement, la sculpteure a travaillé le thème des chevaux: «Ça fait changement et ça relance mon intérêt pour la sculpture.»

Hélène Labelle espère beaucoup de cette exposition. Depuis 1989, ses canards de bois, ses huards, cygnes, aigles à tête blanche, bernaches et autres oiseaux lui ont valu une soixantaine de prix dans les compétitions où elle a présenté ses sculptures. Mais ces prix n'ont rien de lucratif: «Ce sont toujours des rubans, jamais des prix en argent», précise-t-elle. Or, la sculpteure professionnelle qu'elle est devenue aimerait bien vivre de son oeuvre.

«Les temps ne sont pas faciles. Avec l'économie, les gens n'achètent pas ce genre d'oeuvres. Pour vendre, il faut avoir des contacts auprès des collectionneurs et pour ça, il faut que les sculptures sortent de la maison!»

Commencée comme un simple hobby en 1986, la sculpture a pris beaucoup de place dans la vie d'Hélène Labelle. «J'ai commencé par prendre un cours de soir à l'éducation des adultes et j'ai aimé ça, se souvient-elle. J'ai ensuite poursuivi avec des professeurs comme Carole Dempster et Peter Sawatsky.»

Pendant deux ans, Hélène Labelle sculpte différents objets, s'essaie au relief. Puis elle fait son premier canard: «Et là je me suis dit: ça, j'aime ça!»

«Carole Dempster m'a encouragée à aller en compétition en me disant: si tu veux améliorer ta technique, c'est la meilleure façon de le faire.»

En 1989, deux de ses canards remportent des prix, les premiers d'une longue série. Hélène Labelle a participé à de nombreuses compétitions: au Prairie Canada Bird Carving, qui a lieu chaque année à Winnipeg, à Brownson Lake aux États-Unis, Ocean City au Maryland, Northern National à Minneapolis, ainsi que d'autres compétitions à Selkirk, Winnipeg et Calgary.

L'an dernier, elle remportait huit prix au Prairie Canada Bird Carving. «Il y avait plus de 700 morceaux en compétition.»

Un canard de compétition demande environ 200 heures de travail. Ses plus belles pièces, elle les vend entre 1 300 et 1 500 $, «mais j'en fait aussi des moins chers.» Les prix s'étalent entre 100 $ et 1 500 $.

Hélène Labelle est fière de dire qu'un des deux canards primés en 1989 appartient désormais à un Californien: «Il l'a vu dans un concours et m'a dit qu'il n'en avait jamais vu d'aussi beau, et qu'il allait revenir une autre année pour voir d'autres de mes oeuvres.»

Elle a aussi sculpté une maquette longue de 24 pouces de l'église du Précieux-Sang (1). Un défi majeur, dit-elle, en montrant la photo de la maquette: on croirait voir l'église elle-même!

«C'est la paroisse qui me l'a commandée pour le père Lemoine, qui a fait construire l'église. J'ai eu les plans d'Étienne Gaboury et j'ai pu faire ma maquette à l'échelle. Je n'avais pas la moindre idée de ce que ça allait représenter comme travail. Cette église (dont la forme rappelle un teepee) n'est jamais parfaitement ronde, elle change selon le point de vue. Et reproduire les bardeaux du toit au brûleur a demandé beaucoup de travail!»

«Quand on commence à sculpter, on doute de son talent. D'ailleurs, à ce moment-là, on n'a pas encore de talent. Sans les encouragements d'Edmond (son mari), de ma mère, de mes enfants, je n'aurais pas continué.» Elle est membre du Club des gens de bois de Saint-Boniface, qui rassemble une cinquantaine de personnes, et qui constitue une autre source de motivation.

Sa soeur jumelle, qui habite Medecine Hat, l'a aussi beaucoup aidée. «J'ai toujours pensé que c'était elle l'artiste de la famille parce qu'elle peint et dessine bien, alors que je suis incapable de dessiner. Et maintenant, elle a la plus grande collection privée de mes sculptures, et elle dit qu'elle a les plus belles! Elle fait ma promotion, c'est grâce à elle que j'expose à Medecine Hat.»

Sylviane LANTHIER

(1) La maquette est maintenant propriété du Musée de Saint-Boniface, mais elle n'est pas en montre pour le moment.

Un travail de moine

Dans le sous-sol de la maison, l'atelier d'Hélène Labelle est bien équipé. Pour faire un canard, ou un autre oiseau, il faut d'abord tailler la forme dans la pièce de bois. La tête est coupée à part. Ensuite le travail de sculpture comme tel commence, jusqu'au moment où il faut utiliser le brûleur pour obtenir les détails des plumes. Un travail de moine bénédictin! «Et difficile pour les yeux, parce que ça fait énormément de fumée.»

Les compétitions comportent plusieurs catégories d'oiseaux: oiseau de compétition décoratif, canard de bois traditionnel utilisé pour la chasse, canard miniature en sont quelques-unes.

Quand ils examinent une oeuvre, les juges sont attentifs à certaines qualités dans le travail de l'artiste: les dimensions du canard, ses yeux, son plumage, ses couleurs.

«Chaque espèce de canard est différente, il faut avoir le bon plumage et les bonnes couleurs. La pièce qui ressemble le plus à un vrai canard a le plus de chance de ramasser des prix.»

S. L.

L'école générale du Ballet royal de Winnipeg

«Ça couvre les goûts de pas mal tout le monde»

Josée Garant est l'une des trois instructeurs bilingues des écoles du Ballet royal de Winnipeg, où elle travaille depuis 1989. Formée en danse classique, diplômée en beaux-arts de l'Université York et de l'École nationale de ballet, chorégraphe, la native du Québec entreprend cette année un nouveau programme de danse moderne.

«J'enseigne seulement le moderne cette année. C'est un nouveau programme à l'école générale du Ballet royal, explique l'enseignante de 33 ans, j'ai déjà huit classes complètes. Le moderne est de plus en plus populaire.

«Dans le ballet classique, la forme, la ligne, c'est très, très important. Le moderne, c'est comme l'art contemporain, c'est toujours nouveau à chaque génération. Une autre différence est que les classes sont faites nu-pieds. Pour l'accompagnement, ce n'est pas juste avec le piano, mais aussi avec la percussion. Les accompagnateurs aiment improviser, c'est beaucoup plus libre.

«On utilise plus le torse, le dos que le ballet classique. Tu fais plus de courbes avec le dos, ou tu le laisses tomber ("fall and recovery"). C'est tenu d'une façon différente, avec plus d'élan.»

Le moderne n'est pas le seul genre de danse au programme de l'école générale, fondée en 1971, à ne pas confondre avec l'école professionnelle, qui forme la relève de la troupe surtout en danse classique. N'importe quel jeune de plus de six ans peut s'inscrire à l'école générale en ballet, jazz, tap, théâtre musical, assouplissement et étirements. Il y a même des classes pour adultes.

Les cours débutent le mardi 8 septembre et coûtent 255 $ pour les 36 semaines. «Ça couvre les goûts de pas mal tout le monde, soutient Josée Garant. On est très fort dans le théâtre musical avec l'instructeur (bilingue) Brenda Gorlick (1); les étudiants se dirigent surtout vers le Rainbow Stage.»



Une classe de danse moderne de Josée Garant: les classes sont faites nu-pieds.

Josée Garant a fait de la pige au Québec à la fin des années 80. Elle a, entre autres, été embauchée comme conseillère artistique pour la tournée mondiale «Vue sur la mer» de Daniel Lavoie. «On a travaillé la gestuelle, la mise en scène, les mouvements des musiciens. J'ai accompagné la tournée en Europe, c'était une belle expérience.»

Elle s'est retrouvée à Winnipeg un peu par hasard, pour remplacer en 1989 un instructeur en congé. «Je m'entraînais à l'école du Cirque du Soleil pour un projet qui est finalement tombé à l'eau.»

Josée Garant est restée au Ballet royal parce que «c'est vraiment une des meilleures institutions, en termes de standards artistiques, mais aussi pour l'ambiance de travail.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le troisième instructeur bilingue est Joanne Gingras, qui enseigne la danse classique à l'école professionnelle.

PROVINCE

Un nouveau producteur pour l'Ouest à l'ONF

L'Office national du film (ONF) a annoncé récemment que Jacques Vallée sera le nouveau producteur pour les provinces de l'Ouest.

Il succède à Thérèse Descary, maintenant productrice au Studio d'animation. Elle avait notamment produit Jours de plaine, le film mettant en vedette les dessins de de Réal Bérard sur une chanson de Daniel Lavoie.

Issu du milieu de l'enseignement, Jacques Vallée a d'abord scénarisé et produit des films éducatifs. En 1976, il devient cinéaste-conseil pour l'ACDI.

Puis, en 1980, il entre à l'ONF. En 1986, il est allé travailler à La Chaîne française de TV Ontario avant de revenir à l'ONF en 1988.

Jacques Vallée a réalisé autant de films à caractère éducatif qu'il a produit de films documentaires ou de fiction.

En dépit du fait qu'il exercera ses nouvelles fonctions au bureau central de l'ONF à Montréal, le nouveau producteur connaît bien les provinces de l'Ouest et a déjà entre les mains plusieurs projets de films touchant les intérêts des francophones qui y habitent.

Y.C.

Pensez à recycler ce journal

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Laurent Roy et Stefan Bauer*** le 4 septembre; ***Brian Klowak*** au Mardi Jazz le 8 septembre (3 $); ***Lynne Brémault-Parent*** le 10 septembre (3 $).

✓ Le 19 septembre à 20 h et le 20 à 14 h 30, ***l'Orchestre symphonique de Winnipeg*** entame sa nouvelle année avec un concert entièrement consacré à George Gershwin. Billets (de 14 à 27 $) en vente au 949-3999.

✓ Le ***Winnipeg Classical Guitar Society*** présente, en collaboration avec le CCFM un concert de guitare classique le samedi 19 septembre à 20 h au Foyer du CCFM.

EXPOSITIONS

✓ Dès le 9 septembre, le Centre culturel franco-manitobain expose les oeuvres en argile récentes de ***Gaëtanne Simonne Sylvester***. Un vernissage a lieu ce soir-là à 20 h. Nature ondulée est présentée jusqu'au 4 octobre.

✓ Des ***oeuvres contemporaines d'artistes d'origine autochtone*** sont présentées au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg dès le 6 septembre. Jusqu'au 12 septembre le Musée présente aussi une rétrospective des 30 années de travail de l'artiste manitobain Don Reichert.

✓ La Floating Gallery (100, rue Arthur, 2e étage) présente ***A Chronicle of Landscapes***, une exposition des photographies de David McMillan jusqu'au 12 septembre. Le 15 septembre, ce sera au tour de Denis Lessard, un photographe de Montréal, de venir explorer ce qui est photographique dans sa production.

✓ ***Africville***, une exposition sur un quartier noir d'Halifax démoli vers la fin des années 60, est présentée au Musée de l'homme et de la nature (190, rue Rupert) jusqu'au 13 septembre. 80 familles et plus de 400 résidants y ont perdu les terrains qu'ils habitaient depuis 1850. L'entrée est libre.



photo: Nicole Belisle

D'ici au 7 septembre, c'est la dernière chance de voir les oeuvres réalisées par les jeunes au Centre culturel franco-manitobain à l'occasion du Festival du petit bricoleur.

THÉÂTRE

✓ Le Manitoba Theatre Centre ouvre sa saison théâtrale avec ***A Snother Time*** du Britannique Ronald Harwood, mettant en vedette Len Cariou. Du 10 septembre au 3 octobre. Réservations des billets (de 12 $ à 32 $) au 942-6537.

CINÉMA

✓ ***Toto le Héros***, est présenté à la Cinémathèque (100, rue Arthur), jusqu'au 10 septembre, à 19 h 30 et 21 h 30. Cette coproduction belge, française et allemande a remporté la Caméra d'or au festival de Cannes de 1991. Entrée: 3,50 $ pour les membres, les aînés et les enfants, 4 $ pour les étudiants et 5 $ pour les autres.

✓ À l'affiche du Cinéma 3 (585, rue Ellice), ***The Rapture***, un film de Michael Tomlin avec Mimi Rogers, jusqu'au 10 septembre. Entrée: 5 $ adultes, 4 $ étudiants et 1 $ enfants et aînés.

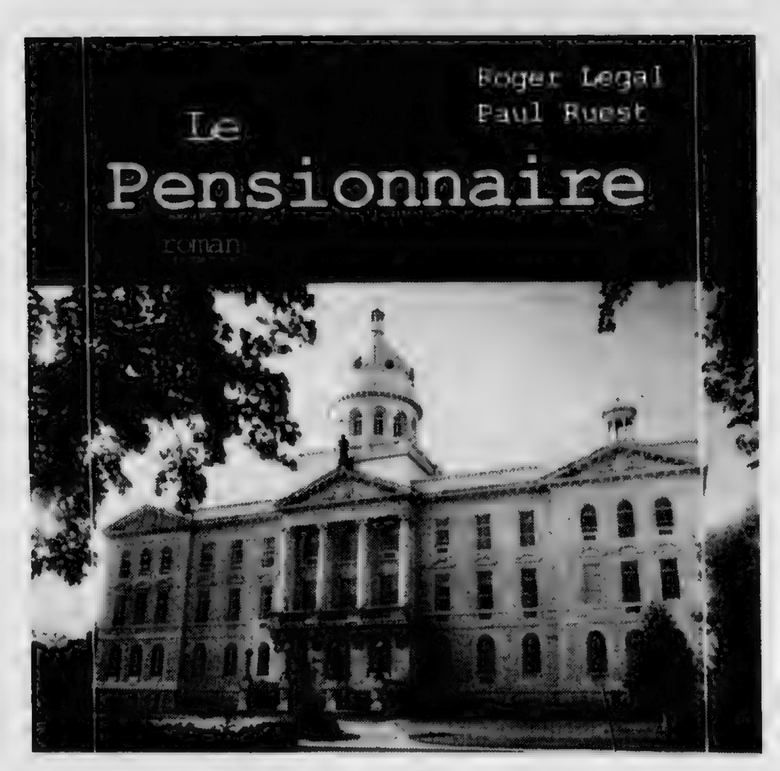
DANSE

✓ ***Le Ballet royal de Winnipeg***, situé au 380 av. Graham, ouvre ses portes au public le samedi 12 septembre, de 11 h à 17 h.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Troisième tirage du livre Le pensionnaire

Les souvenirs des anciens sont presque exotiques!



Les Éditions du Blé viennent de procéder à un troisième tirage du Pensionnaire, roman de Paul Ruest et Roger Legal. Ce roman raconte la vie du pensionnat à l'époque où le Collège de Saint-Boniface était sous la férule des Jésuites, et où on y enseignait le cours classique.

«Nous avons profité du Rassemblement du siècle pour ce troisième tirage, explique l'éditeur Lionel Dorge. Comme le roman est toujours enseigné au secondaire, nous devions le réimprimer. Ces souvenirs sont souvent étranges pour les jeunes d'aujourd'hui; ça devient presque exotique!»

«Il n'y a rien de semblable entre le collège des années 60 et celui d'aujourd'hui», confirme Paul Ruest. Ancien pensionnaire devenu recteur, le coauteur du Pensionnaire ne veut pas se lancer dans une comparaison de deux systèmes d'enseignement très différents (celui des Jésuites et l'enseignement actuel) dont chacun correspond à son époque.

«Le pensionnat était une expérience marquante, qui transformait les valeurs et communiquait une façon de penser. Les garçons y entraient jeunes (à 12 ans) et le pensionnat remplaçait la famille. C'est une expérience qui se compare à celle de l'armée.»

Soumis à une discipline de fer, surveillés, sans autonomie, les collégiens des années 60 se sentiraient probablement perdus dans le collège des années 90, où le rythme de vie est plus rapide, les étudiants plus autonomes, plus individualistes et aussi plus anonymes, et où les sorties et les emplois à l'extérieur sont monnaie courante.

En 1962-63, selon le prospectus du Collège publié dans la dernière édition du Pensionnaire, le scandale, le vol, le blasphème, la possession d'un livre à l'index, de «boissons enivrantes» ou toute sortie le soir sans permission étaient passibles d'un renvoi.

La correspondance des collégiens pouvait être censurée, les livres et journaux amenés de l'extérieur devaient être approuvés et les appels téléphoniques étaient quasiment défendus!



Paul Ruest.



Roger Legal.

José François, président des l'Association des étudiants du Collège, animait une visite guidée du CUSB lors du Rassemblement du siècle. «Les anciens ne reconnaissaient pas l'édifice. Beaucoup disaient qu'à leur avis, les étudiants d'aujourd'hui sont moins sérieux. Je ne suis pas d'accord. L'obtention d'un diplôme est de plus en plus important et les étudiants sont davantage engagés dans leur communauté.

«Les anciens pensaient aussi que le sentiment d'appartenance était plus fort avant. C'était peut-être plus prestigieux alors d'aller au Collège, mais je crois que la qualité de la formation et que le sentiment d'appartenance sont quand même bien maintenant.»

«Moi je suis très fière d'aller au Collège et je pense que c'est un sentiment partagé chez les étudiants, affirme Diane Hacault, étudiante en science. Je crois que c'est un endroit spécial parce qu'on n'y est pas un numéro.»

S. L.

Programme d'aide bénévole

Si vous croyez être en mesure d'aider un enfant seul, un.e adolescent.e, des jeunes mères et aider à mettre sur pied le développement de la programmation, nous aurons besoin de bénévoles.

Venez vous joindre à une équipe dynamique!

Personnes contacts:
Louanne Beaucage
Tél.: 944-4266

Centre de ressources
Parc Windsor
Gisèle Roch
Tél.: 944-4268

SPORT

Les blessures à la tête, phénomène des années 90

L'oeuf en patins ou à vélo

La société accepte que deux mastodontes se rentrent dedans au football, à condition qu'ils portent un casque. Même chose pour un frappeur des ligues majeures qui se présente au marbre, malgré la balle rapide du lanceur qui frise souvent 90 m/h.

Alors, il faut se demander ce qui a pris récemment aux dirigeants de la Ligue nationale de hockey de rendre le port du casque protecteur facultatif, renversant ainsi la décision prise en 1979 qu'il soit obligatoire, sauf pour certains vétérans.

Brenlee Muska, qui s'occupe de prévention auprès des cyclistes depuis 14 mois, n'a pas de misère à s'exprimer en français pour réagir: «Je ne comprends pas pourquoi. Ceux qui n'en portent pas sont vraiment stupides! Il y a bien des façons de se blesser à la tête: avec le bâton, la rondelle ou à l'occasion d'une mise en échec le dos à la bande. Ils pensent qu'ils vont jouer de façon plus calme. Mais les joueurs sont aussi agressifs qu'en 1979. Les accidents vont se passer quand même. Il y a des joueurs payer pour blesser!


photo: Yves Chartrand

Brenlee Muska dans la Bibliothèque de l'Association manitobaine des traumatismes crâniens. «La tête, c'est aussi un melon.»

«Les joueurs ont des gants, des jambières pour protéger des parties du corps qui se réparent. Et ils ne vont pas les enlever. Mais la tête, quand c'est brisé, c'est pour la vie. L'équipement, c'est là pour quelque chose. J'espère que chaque équipe va encourager à continuer à le porter. Le patron paie beaucoup d'argent, des millions $ pour le joueur. Il veut qu'il joue, pas que le joueur soit dans un centre de réhabilitation.»

Si on applique l'exemple du cyclisme au hockey, Brenlee Muska indique que ce n'est pas la vitesse qui est importante, mais la hauteur de la chute. «Tomber de 20 pouces ou plus sur la tête, ça peut donner une blessure importante.»

En fait, selon la résidante de Saint-Boniface, la tête est comme un oeuf. «Quand je visite les écoles, je dis aux enfants que le jaune de l'oeuf, c'est comme le cerveau dans la tête. Et il y a le liquide autour. Tout est fragile. Si tu la bouges trop, ça se brise.»

Les enfants rient au début lorsque Brenlee Muska parle de l'importance du casque. «Puis, je montre la photo d'un jeune d'Edmonton. Il a simplement roulé sur une roche avec son vélo. Il ne portait pas de casque et va toujours avoir des migraines.»

Selon les statistiques, le casque réduit les chances de blessures de 85 %. Brenlee Muska a une amie qui vient tout juste d'avoir un accident en faisant une randonnée en direction de Selkirk. Elle est tombée, a roulé sur elle-même, le casque s'est brisé en deux. Heureusement, elle en a été quitte pour quelques jours de douleurs, soit le niveau léger. Il y a aussi deux autres niveaux, modéré et sévère, mais Brenlee Muska préfère ne pas classer les gens dans ces catégories.

Comme la ceinture

L'important pour elle, c'est que la plupart du monde pourrait éviter les blessures en étant plus prudent. Car il y a 2 000 personnes au Manitoba qui subissent des blessures à la tête chaque année. Et de ce nombre, 360 se retrouvent avec une blessure permanente.

La plupart du temps, c'est en voiture que les accidents surviennent. «Les gens ont pris de l'alcool ou ils ne portent pas leur ceinture de sécurité. Alors ils se cognent la tête dans le pare-brise ou leur tête se promène de l'avant à l'arrière.»

En raison d'un manque d'argent chez son employeur, l'Association manitobaine des traumatismes crâniens (Manitoba Head Injury Association), Brenlee Muska doit retourner aux études cet automne. Mais elle va continuer de faire du bénévolat. «Il faut d'abord éduquer les gens avant de faire de la prévention. Même des médecins ne connaissent pas l'importance des blessures à la tête. C'est un nouveau phénomène des années 90. Mais je pense que de plus en plus de gens vont porter un casque à vélo.

«J'ai une amie qui ne voulait pas en porter. Je lui ai dit que je n'allais pas à vélo avec elle si elle voulait se retrouver à l'hôpital! Un casque, ce n'est pas chaud. Il y en a de toutes sortes. C'est comme la ceinture.»

Le casque n'est toutefois pas infaillible. Une petite fille a raconté à Brenlee Muska que son grand-père, malgré le casque, est mort à la suite d'une chute à vélo. «Un casque ne peut pas sauver la vie. Mais ça peut aider, ça peut éviter des blessures. Et c'est important de le porter correctement. Il doit être vraiment ferme sur la tête. Si tu tombes et c'est mal placé, ça ne fait rien de se protéger. Il faut commencer avec les enfants pour qu'ils voient que c'est chouette. C'est pour ça qu'on fait les présentations aux jeunes.»

Probablement aussi pour éviter que ces jeunes ne se retrouvent plus tard délaissés comme ceux qui subissent un accident. «Ils perdent leurs amis parce qu'ils ne sont plus la même personne. Des avocats ne peuvent plus se faire un sandwich ou retourner à la maison. Ils oublient même leur nom. Des gens divorcent aussi parce que les personnes changent.»

À l'Association, on organise des groupes de rencontres pour aider ces gens. Mais un jour, espère Brenlee Muska, «on ne veut plus avoir de monde ici!»

Pour l'instant, le bureau de la rue McDermot à Winnipeg a besoin d'argent. Le 12 septembre, c'est le 3e Canothon annuel sur la rivière Rouge. Renseignements: 956-4323.

Yves CHARTRAND

La tête dure du soccer

Il y a des adeptes du soccer qui vont grincer des dents parce que Brenlee Muska ne veut rien savoir des fameux coups de tête avec le ballon.

Selon elle, on commence à se rendre compte un peu partout dans le monde que le soccer cause des problèmes. «En Suède, ils ont fait une étude et plusieurs personnes souffraient de problèmes légers à la tête.

«Ce n'est pas évident, c'est comme s'ils étaient normaux. Mais ce sont des petits trucs: les gens sont un peu plus agressif, ils pleurent plus facilement. Ils ne savent pas qu'ils ont eu un accident!»

La tête n'est pas comme un muscle, soutient Brenlee Muska. « Ça ne va pas grossir à chaque fois que tu frappes le ballon. Ça fait mal à la tête! Le ballon peu venir jusqu'à une vitesse de 86 m/h!»

Ce n'est pas comme chez le boxeur, précise Brenlee Muska. Mais selon elle, il suffit de regarder le grand champion Muhammad Ali. «Ils disent qu'il souffre de Parkinson. Mais ça doit dépendre aussi des nombreux coups reçus à la tête.»

Yves CHARTRAND

L'Ontario et l'Alberta donnent l'exemple

L'Ontario et l'Alberta s'apprêteraient à devenir les premiers gouvernements provinciaux à obliger tous les cyclistes à porter un casque protecteur.

En Ontario, un projet de loi privé sera étudié cet automne en commission parlementaire. Bien que députée conservatrice, donc de l'opposition, le projet de Dianne Cunningham a l'appui du gouvernement néo-démocrate. Elle espère que la loi entrera en vigueur l'automne prochain.

En Alberta, le projet de loi, déposé le 29 juin dernier, pourrait être adopté cet hiver.

Contrairement à plusieurs villes des états américains du Maryland, de l'Ohio et du New Hampshire, où les lois ne s'appliquent dans la plupart des cas qu'aux jeunes de moins de 14 ou 16 ans, les lois ontarienne et albertaine engageront tous les cyclistes.

Un fonctionnaire albertain a dit, à la blague, qu'il n'y a rien qui prouve qu'on a la tête plus dure passé l'âge de 16 ans!

Le geste de l'Ontario et de l'Alberta pourrait également inciter le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique à faire de même.

Le Manitoba n'aurait pas donné encore signe de vie dans ce dossier.

Y.C.

Respecter les règlements

Brenlee Muska fait du vélo... et conduit également une voiture. Bien qu'elle soit à même de juger, elle ne peut pas dire lequel des deux est en faute dans la circulation.

Mais elle avertit si elle voit quelqu'un faire des «mauvaises choses». Un exemple? «La bicyclette doit être en arrière de moi lorsque je suis en voiture. Ça m'énerve quand ils sont à côté de moi.» Qu'arrive-t-il après les avoir averti? «Beaucoup me font des signes». Elle imite alors un geste connu, qu'il vaut mieux ne pas trop expliquer!

Selon elle, les voitures et les bicyclettes peuvent s'entendre. «Quand j'étais plus jeune, on respectait les règlements, je faisais les signes qu'il fallait avec les bras. La police doit donner des contraventions. Faut que les deux suivent les règlements.»

Y.C.

Au championnat national féminin de balle-rapide à Winnipeg

Smitty's échappe le bronze

Il s'en est fallu de peu pour que Smitty's, la seule équipe winnipégoise encore en lice au championnat national féminin de balle-rapide, ne remporte au moins le bronze.

Malheureusement, l'équipe a vu les Angells de West Vancouver combler un déficit de 5-1 dans les deux dernières manches pour l'emporter 6-5.

Dans le match suivant, West Vancouver a toutefois succombé 3-1 aux mains des Erins de Calahoo, permettant ainsi à l'équipe de l'Alberta d'atteindre la finale.

Ce sont néanmoins les Renegades de White Rock, l'autre équipe de la Colombie-Britannique, qui ont remporté les grands honneurs avec une victoire convaincante de 14-2. Dans un sens, la logique était respectée puisque les Renegades n'avaient pas subi la défaite en six matchs lors du tournoi préliminaire à la ronde.

Du côté des équipes de la Saskatchewan et du Québec, qu'on croyait capables de surprendre, elles sont tombées dès le premier match des éliminatoires.

«Saskatoon était favori, indique Denis Vigier, qui agissait à titre d'hôte pour l'équipe du Québec. Ils étaient supposés avancer davantage.»

Quant au Québec, l'équipe était contente, malgré son élimination rapide, à cause de sa fiche de 4-2 en ronde préliminaire. «C'était leur 7e tournoi de l'année et leur meilleure fiche, ajoute Denis Vigier. Ils ont pratiqué toute l'année contre des hommes.»



photo: Yves Chartrand

L'équipe d'étoiles du championnat national féminin de balle-rapide. À noter les choix de l'arrêt-court du Québec, Brigitte Bourgeois, et du deuxième-but du Lightning, Lise Jubinville, de Saint-Boniface.

De leur côté, les deux autres équipes de Winnipeg n'ont pas exactement brillé en ne se qualifiant pas pour les éliminatoires. Le Lightning n'a gagné qu'un match alors que les Hearts n'ont pu inscrire une seule victoire.

Une bonne nouvelle toutefois pour Winnipeg: Denis Vigier affirme qu'il y a des chances que le tournoi revienne ici dès l'an prochain. «Encore une fois, le monde de Winnipeg sait organiser», a-t-il conclu.

Yves CHARTRAND

photo: Yves Chartrand

Lise Legal, de Smitty's.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le tournoi de l'hôpital le 12 septembre

Le prochain tournoi de golf organisé par la Guilde de l'Hôpital de DeSalaberry aura lieu le 12 septembre sur le parcours du Club de golf de la Rivière-aux-Rats.

L'an dernier, la participation de 149 golfeurs avait permis de recueillir 6 100 $ afin d'effectuer divers travaux pour améliorer les nouvelles installations, dont la construction doit débuter en décembre prochain.

Le prix du billet, soit 40 $, comprend 18 trous de golf ainsi que le banquet qui suivra au Centre récréatif de Saint-Pierre.

Un nombre limité de billets pour le banquet est également disponible. On peut s'inscrire en composant le 433-7177.

Y.C.

PARC WINDSOR

Inscriptions aux Silhouettes

Les Silhouettes, un club de gymnastique rythmique, tiendront une soirée d'information et d'inscription le mercredi 9 septembre, à 19 h 30, à l'école Lacerte, située à l'angle de Cottonwood et Autumnwood.

Pour d'autres renseignements, appelez Michelle Jichuk au 254-4212.

Y.C.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.I.P.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
Également membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
No de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: **957-0050**
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: **957-0840**
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
105, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cette espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

• comptabilité, vérification;
• fiscalité, TPS, impôts;
• informatique;
• évaluation d'entreprises;
• finance, rentabilité;
• insolvabilité;
• plans d'affaires;
• analyse du rendement;
• marketing;
• services à la clientèle;
• planification stratégique;
• étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
• est la 7e firme d'importance au Canada;
• possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
• est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

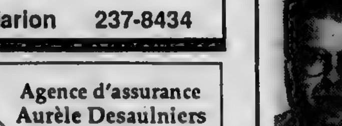
WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS




«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES

196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472

Feu vert

L'eau, toujours l'eau



Un sondage Angus Reid vient de confirmer que la qualité de l'eau demeure la première préoccupation écologique des Canadiens. C'est une occasion de rappeler l'importance de faire attention à ce qu'on achète sur le marché pour sauver l'eau de la planète.

Par exemple, environ 3 700 sur les 4 000 litres d'eau consommé chaque jour par chaque citoyen canadien est utilisé par les secteurs industriel, commercial et institutionnel qui nous desservent. Leur consommation d'eau est effrénée.

Ainsi, il faut environ 3 000 litres d'eau pour produire un baril de pétrole brut! Il faut environ 770 000 litres d'eau pour produire une tonne de papier d'édition de qualité.

J.-P. D.

Gens d'ici

Le violon au Costa Rica

Le jeune violoneux Christian Perron a quitté Île-des-Chênes le 1er septembre afin de participer au programme Jeunesse Canada Monde.



Christian Perron.

Jusqu'au 6 décembre, il séjournera en Acadie. Puis, il sera au Costa Rica jusqu'au 18 mars. À 18 ans, Christian Perron est un des plus jeunes à participer au programme. «D'habitude, les gens ont fait un ou deux ans d'université.»

Le diplômé de l'école Gabrielle-Roy en juin dernier a amené son violon avec lui. «Ja vais manquer le Festival et ça me fait de la peine. Mais au moins en Acadie, je vais m'impliquer avec ma musique dans la communauté. Je veux partager la culture avec les gens de différents pays.»

Y.C.

SOCIÉTÉ

Corinne Dedieu a vécu l'ouragan Andrew en Floride

Cinq heures qui ont paru cinq ans

La Franco-Manitobaine Corinne Dedieu, née Larivière, fait partie des quelque 250 000 habitants de la Floride qui se sont retrouvés sans logis après le passage du terrible ouragan Andrew dans la région de Miami les 23 et 24 août derniers.

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, Corinne Dedieu vit et travaille en Floride depuis 1978 avec son mari Joseph, lui-même originaire de Haywood. Rejointe par téléphone jeudi soir dans sa chambre d'hôtel, elle nous a confié son témoignage.

La Liberté: Où est située votre maison et à quel moment l'avez-vous quittée pour éviter l'ouragan?

Corinne Dedieu: Notre maison est située à environ un demi-mille de la baie de Biscaye (sud de Miami). Au début, on n'était pas trop inquiet, parce que c'était le premier ouragan de la saison, alors que d'habitude, on en a déjà eu sept ou huit.

Le samedi 22 août, les médias ont annoncé que l'ouragan s'en venait directement sur Miami et qu'il allait atteindre une puissance de trois (1). Notre maison se trouve à cinq pieds au-dessus de la mer et on prévoyait une vague de 15 pieds.

Quand l'ordre d'évacuation a été annoncé à la télé, les gens se sont lancés sur les épiceries pour se procurer de l'eau potable et des denrées non périssables. Les magasins se sont entièrement vidés samedi après-midi. Il y a eu pénurie d'essence très vite.

Dimanche matin, on s'est levé très tôt pour préparer la maison. La télé commençait à annoncer l'heure approximative de l'arrivée de l'ouragan. Il fallait rentrer tout ce qui pouvait devenir un projectile mortel dans le vent, comme les pots de fleurs, et calfeutrer les fenêtres avec des planches de bois ou des plaques d'aluminium. En Floride, tout le monde sait quoi faire dans ces cas-là.

On est parti dimanche soir vers 6 h. On sentait déjà le vent. Il y avait plusieurs refuges officiels, mais après plusieurs coups de téléphone, on a réussi à trouver une chambre dans un hôtel près de l'aéroport, à environ une demi-heure de chez nous. C'est toujours un coup de dé parce que vous ne savez pas exactement où l'oeil de l'ouragan va frapper.

Le hurlement du vent a commencé à 3 h du matin. Quelque chose d'incroyable, d'extraordinaire. Une demi-heure après, l'électricité a été coupée. On était complètement dans le noir. Nous étions au 4e étage et le lit bougeait, on avait l'impression d'être à l'extérieur.

Des gens qui étaient au 15e nous ont dit plus tard qu'ils ne pouvaient pas se tenir debout. La direction de l'hôtel les a fait descendre parce qu'on ne savait



Corinne Dedieu.

pas si le haut de l'immeuble allait tenir le coup.

Le sifflement du vent a duré jusqu'à 8 h du matin. Cinq heures qui ont paru comme cinq ans! Ça faisait l'impression d'une force qui ne vous lâche pas, qui vient vous chercher. Des voisins qui sont restés dans leur maison nous ont raconté que le bruit du vent les faisait reculer, ils se retrouvaient au fond de leur salle de bain.

À un moment donné, vous êtes dans l'oeil, et tout à coup pouf, plus rien. Le calme complet. Après dix minutes ou une demi-heure, dépendant de la taille de l'oeil, ça reprend. C'est l'autre côté de l'ouragan qui passe.

Quelles étaient les conditions de vie à l'hôtel?

C.D.: On est resté sans eau et sans électricité jusqu'à mardi. L'eau n'est toujours pas potable, à moins d'y ajouter quelques gouttes de chlore ou d'iode. A l'hôtel, on vous vend une petite bouteille de Perrier pour 3,50$.

À cause de la pénurie d'essence, la génératrice d'électricité ne fonctionnait que quelques heures par jour pour conserver la nourriture dans les réfrigérateurs. On a mangé des baguettes de pain et des omelettes cuites sur des petits réchauds à gaz jusqu'à ce que les provisions de l'hôtel soient épuisées. On mangeait à la bougie.

C'était encore pire dans les refuges officiels parce que les provisions se sont épuisées très vite. La plupart des gens n'avaient pas pu apporter assez d'eau et de nourriture avec eux parce que les magasins se sont vidés en un jour.

Quand avez-vous pu revoir votre maison?

C.D.: Après le passage de l'ouragan, on nous a d'abord dit de ne pas sortir de l'hôtel à cause des fils électriques cassés à l'extérieur. Il y avait des risques d'électrocution. Lundi, rendu à trois heures de l'après-midi, on tenait plus, on est sorti. La compagnie d'électricité avait coupé l'électricité pour éviter les accidents.

Autour de l'hôtel, tous les arbres étaient rasés. Pour vous rendre compte, imaginez au Manitoba des arbres grands comme des chênes et des frênes couchés à la hauteur du foin. Il n'y avait plus une feuille et plus une branche sur les troncs.

Sur la route, c'était le slalom à cause des arbres et des inondations. Ça nous a pris trois heures au lieu d'une demi-heure pour nous rendre. En marchant vers la maison, on avait de l'eau par-dessus les genoux.

La moitié du toit était parti, ainsi qu'un des murs intérieurs et toutes les fenêtres. La porte du garage était brisée en deux. La petite voiture qu'on avait laissée était tournée de côté, avec toutes les vitres brisées.

Dans le garage, l'eau de mer est montée jusqu'à trois pieds. On voit encore la marque. Notre piscine était pleine de poissons et de crabes! D'après ce que j'ai pu savoir, l'oeil de l'ouragan est passé à cinq ou six milles de chez nous. Il mesurait 20 milles de diamètres et la force centrifuge tirait une vague d'eau de mer de 15 pieds.

Comment sont organisés les secours sur place?

C.D.: C'est pas organisé du tout. Les organismes d'aide se renvoient la balle. Il y a des gens qui sont pris chez eux sans nourriture et sans voiture pour se déplacer.

Le gouvernement a un numéro de téléphone, mais c'est un enregistrement qui vous dit de prévenir votre assurance et d'aller voir les secours locaux en cas d'urgence. Mais comment voulez-vous vous y rendre sans voiture et avec les inondations?

Quand espérez-vous pouvoir vivre à nouveau chez vous?

C.D.: Je n'en ai aucune idée. Je ne prévois pas revenir avant deux mois. Il n'y a aucun service pour l'instant. Tout est mouillé à l'intérieur de la maison, je n'ai plus de lit, les fondations sont déplacées. La maison n'est pas habitable.

Comment voyez-vous l'avenir?

C.D.: Dans l'immédiat, des amis vont nous prêter un appartement. Je crois que le vrai coup n'est pas encore arrivé. Tout le temps qu'on se tient occupé, on oblige notre cerveau à ne pas voir la réalité. Je crains beaucoup le jour où on devra retourner dans notre maison.

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

(1) Andrew, qui a atteint la puissance maximum de cinq, est le pire ouragan à avoir frappé Miami depuis 1926. Les vents ont atteint jusqu'à 260 km/h et 23 personnes ont trouvé la mort.



La maison touchée par Andrew. On reconnaît Corinne Dedieu au centre et son mari Joseph à l'extrême-droite.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en septembre.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le samedi 5 septembre		Sainte-Anne	Hockey Mineur	Village de Sainte-Anne	Dawson Trail Days	Du 5 au 7 septembre avec défilé, balle molle, bingo géant et concours divers. Info: 422–5293.
Le dimanche 6 septembre	21 h 00	Saint-Claude	Club de curling	Centre récréatif	Danse–Longue fin de semaine	
	13 h 00	Saint-Vital	Société historique St-Bon.	Maison Riel	Épluchette de blé d'inde	De 13 h à 17 h. Info: 257–1783.
Le lundi 7 septembre	20 h 00	Somerset	Curlo	Salle communautaire	Bingo	Tous les lundis à 20 h.
Le mardi 8 septembre		Saint-Boniface	Pluri-elles	186, rue Goulet	Journée int'le alphabétisation	Soirée d'accueil au Centre Alpha.
	19 h 30	Saint-Claude	Centre Alpha Saint-Claude	CASC	Journée int'le alphabétisation	Porte ouverte de 19 h 30 à 22 h.
	19 h 30	Saint-Malo	Centre Alpha Rivière-Rouge	CARR	Journée int'le alphabétisation	Porte ouverte de 19 h 30 à 22 h.
Le mercredi 9 septembre	19 h 30	Saint-Boniface	Festival	Fort Gibraltar	Causerie historique	Avec M. Alfred Fortier à la Maison Chaboillez.
	12 h 00	Saint-Boniface	Féd. des aînés franco-manitobains	Club La Vérendrye	Déjeuner d'information	Conférencier: M. Paul Lejeune (représentant des handicapés francophones).
	19 h 00	Saint-Boniface	Service de Conseiller	261, rue Des Meurons	Abondon corporel	Cours à chaque deux semaines. Info: 237–8295.
Le vendredi 11 septembre	16 h 30	Saint-Boniface	Festival	Au Canot	Quelques arpents de piège	
	20 h 00	Saint-Boniface	Le 100 Nons	CCFM - Salle J.-P.-Aubry	La Chicane électrique 1992	Info: David Larocque au 235–0156.
	20 h 00	Saint-Malo	Chevaliers de Colomb	Club Noret	Veillée et tirages	Ouvert à tous
Le samedi 12 septembre	9 h 00	La Broquerie	Chambre de commerce	Arène	Exposition commerciale	De 9 h à 17 h.
		Saint-Boniface	Pluri-elles	186, rue Goulet	Cours de Wendo	Samedi et dimanche. Info: 237–1735.
	9 h 00	Saint-Boniface	Service de Conseiller	261, rue Des Meurons	Cours: Écoute active	Cours de 30 heures les 12, 13, 26 septembre et 14 novembre. Info: 237–8295.
Le dimanche 13 septembre	16 h 00	La Broquerie	Paroisse	Arène	Souper paroissial	De 16 h à 20 h.
	13 h 00	Saint-Boniface	Festival	Fort Gibraltar	Épluchette de blé d'inde	Pour les bénévoles du Festival.
	16 h 30	Saint-Claude	Comité du centre récréatif	Centre récréatif	Souper communautaire	De 16 h 30 jusqu'à 19 h 30.
	10 h 30	Saint-Claude	Paroisse	Église	Sacrement des malades	Durant la célébration eucharistique.
	19 h 15	Sainte-Anne	Centre culturel Sainte-Anne	Centre culturel	Bingo	Tous les dimanches à 19 h 15.
	16 h 00	Sainte-Geneviève		Centre communautaire	Souper paroissial	De 16 h à 19 h.
Le mardi 15 septembre	19 h 00	Winnipeg	Base militaire (Femmes)	Restaurant Earl Grey	Souper-rencontre	Info: Monique au 489–1571.
Le mercredi 16 septembre	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce St-Bon.	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	En collaboration avec L'ACPFM. Conférencier: M. Claude Beauchamp (prés. du Regroupement Économie et Constitution au Québec).
	19 h 00	Saint-Boniface	Service de Conseiller	261, rue Des Meurons	Vivre sans violence	Pour hommes seulement. Info: 237–8295.
Le venredi 18 septembre	18 h 30	Saint-Boniface	Réseau	Hôtel Norwood	Colloque	Les 18 et 19 septembre (De 8 h 30 à 16 h le 19) Thème: «À la piastre, j'y pense». Info: 235–0640.
Le dimanche 20 septembre	16 h 00	Somerset	Paroisse	Salle communautaire	Souper paroissial	
Le mercredi 23 septembre	12 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Journée nat'le centres femmes	Porte ouverte de 12 h à 18 h.
Le vendredi 25 septembre	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité de danse traditionnelle	Salle du centenaire	Danse traditionnelle	
	19 h 30	Saint-Boniface	Cercle Molière	CCFM - J.-P.-Aubry	Gala du homard	Cocktails à 18 h 30. Info: 233–8053.
	13 h 00	Saint-Boniface	Festival	Terrain golf St-Boniface	Tournoi de golf	Info: 237–7692.
Le samedi 26 septembre	18 h 00	La Broquerie	Baseball mineur	Salle de l'arène	Soirée sociale	
	21 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité de salle du centenaire	Salle du centenaire	Soirée dansante	
		Somerset	Diocèse St-Bon. et Paroisse		visite pastorale	En présence de Mgr Antoine Hacault.
	9 h 30	Somerset	Filles d'Isabelle	Salle paroissiale	Ateliers	Pour les Fills d'Isabelle. Info: 744–2607.
Le dimanche 27 septembre	16 h 30	Saint-Léon	Paroisse	Centre récréatif	Souper paroissial	
	18 h 00	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper mensuel	
Le lundi 28 septembre	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Soirée d'information	Gymnastique douce, populaire auprès des personnes âgées. Ouvert à toutes-soirée gratuite.
	20 h 00	Saint-Claude	Paroisse	Église	Messe de la rentrée scolaire	
Le mardi 29 septembre		Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Soirée d'information	Sujet: l'anti-gymnastique.

Cette page est une commandite de LA LIBERTÉ

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665–4443.



CRTC — Décision

Canada

Décision 92-601. **Rogers Broadcasting Limited,** Winnipeg (Man.). APPROUVÉ – Acquisition de l'actif de CKY et CITI-FM Winnipeg, propriété de la Moffat Communications Limited. La licence expirera le 31 août 1994. APPROUVÉ – Suppression de la condition de licence selon laquelle la titulaire est tenue de diffuser au moins 5 heures et 50 minutes par semaine de musique de la catégorie 3 – musique traditionnelle et pour auditoire spécialisé. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997–2429; Halifax, (902) 426–7997; Montréal, (514) 283–6607; Winnipeg, (204) 983–6306; Vancouver, (604) 666-2111.»


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — Audience publique

Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1992-11. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 22 septembre 1992, 9 h 00, au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.), afin d'étudier ce qui suit: 25. WINNIPEG (Man.). Demande (920455300) présentée par **WESTCOM RADIO GROUP LTD.** afin d'exploiter un réseau radiophonique de langue anglaise pour retransmettre les matchs de football des Blue Bombers de Winnipeg de la Ligue canadienne de football au cours des saisons 1992 à 1996. Examen de la demande: 930, av. Portage, Winnipeg (Man.) R3G 0P8. 26. WINNIPEG (Man.). Demande (930454600) présentée par **WESTCOM RADIO GROUP LTD.** afin d'exploiter un réseau radiophonique de langue anglaise pour retransmettre une partie du "Peter Warren Show". Examen de la demande: 930, av. Portage, Winnipeg (Man.) R3G 0P8. BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: LES INTERVENANTS QUI REQUIÈRENT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION GESTUELLE DEVRONT AVISER LE CONSEIL AU MOINS 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **2 septembre 1992**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997–1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983–6306.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Fédération des caisses populaires du Manitoba

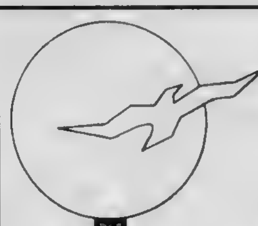
Nomination


Fernand Vermette

Monsieur Normand Collet, président du conseil d'administration de La Fédération des caisses populaires du Manitoba, a le plaisir de confirmer la nomination de monsieur Fernand Vermette au poste de directeur général à compter du 1er septembre 1992.

Natif de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba et résident de Sainte-Agathe, monsieur Vermette a cumulé vingt ans d'expérience dans les milieux financiers. Au cours des onze dernières années, il a été à l'emploi de La Fédération des caisses populaires du Manitoba à titre de directeur, support aux opérations.

La Fédération des caisses populaires du Manitoba et ses dix-neuf caisses populaires affiliées regroupent plus de 35 000 membres dont les actifs consolidés dépassent 330 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.



Service de Conseiller

261, rue Des Meurons

Du Nouveau:

Services de prévention et traitement destinés aux hommes qui désirent apprendre à vivre sans violence.

But:

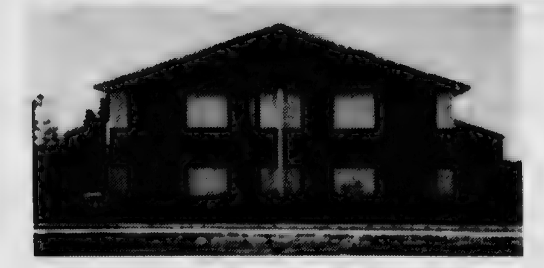
- Cesser d'être violent et effectuer d'autres changements constructifs dans leurvie.
- Apprendre des méthodes non violentes de communication et de règlement de disputes.
- Apprendre de nouvelles manières de penser, de se voir et d'entrer en relation qui soit plus positives.

Rencontres de groupe aux deux semaines et possibilité de rencontres individuelles.

Quand: le mercredi, du 25 septembre jusqu'en décembre 1992.

Pour plus de renseignements appelez le **237–8295**

POSSIBILITÉ D'INVESTISSEMENT À LYNN LAKE



APPEL DE PROPOSITIONS

184 A et B/188 A et B, AV. SHERRITT LYNN LAKE (MANITOBA)

- ensemble mis en gardiennage
- immeuble d'appartements de deux niveaux, sans ascenseur
- 4 logements: 1 deux chambres, 3 trois chambres
- Système de chauffage: chaudière alimentée au mazout
- Taxes de 1992: 2 727,92 $

Nº de référence SCHL: 6440/46-23-047-8
Pour visiter, contacter: Garth Montgomery à Lynn Lake (Manitoba) au (204) 356–8723

Toutes les propositions doivent parvenir au plus tard à 14 h, le 30 septembre 1992, à l'attention de:

D. Somack
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Casier postal 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone: (204) 983–4738
Télécopieur: (204) 983–8046

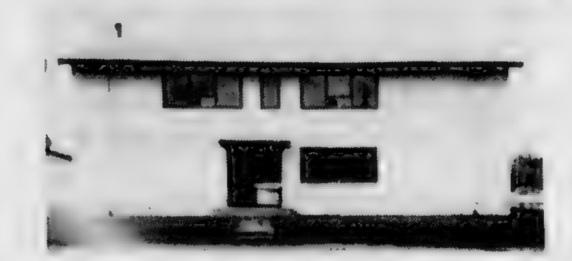
Le Vendeur étudiera sérieusement toutes les propositions.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada

POSSIBILITÉ D'INVESTISSEMENT À LYNN LAKE



APPEL DE PROPOSITIONS

654, AV. SHERRITT LYNN LAKE (MANITOBA)

- ensemble mis en gardiennage
- immeuble d'appartements de deux niveaux, sans ascenseur
- 7 logements: 1 studio, 2 une chambre, 4 deux chambres
- Système de chauffage: chaudière alimentée au mazout
- Taxes de 1992: 4 344,98 $

Nº de référence SCHL: 6440/46-23-047-7
Pour visiter, contacter: Garth Montgomery à Lynn Lake (Manitoba) au (204) 356–8723

Toutes les propositions doivent parvenir au plus tard à 14 h, le 20 septembre 1992, à l'attention de:

D. Somack
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Casier postal 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone: (204) 983–4738
Télécopieur: (204) 983–8046

Le Vendeur étudiera sérieusement toutes les propositions.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada

Nécrologie


Napoléon (Paul) Bruneau

Le lundi 24 août 1992, au Foyer Valade, Paul, époux bien-aimé de Clotilde Bruneau, est décédé paisiblement à l'âge de 91 ans.

Paul laisse dans le deuil son épouse, six brus: Marie-Jeanne et Herman Tellier, Agnès Joyal, Germaine et Léo Bruneau, Eva et Armand Berthelette, Irène et Olivier Meilleur, Alice et Gérald l'Heureux; trois beaux-fils: Raymond et Doris, Lionel et Marguerite, Lucien et Laurette; un frère, Lionel et son épouse Hélène de Saint-Boniface; ses belles-soeurs Angeline Bruneau de Saint-Malo, et soeur Anne St-Gabriel, des Soeurs de la Croix de Winnipeg; et deux petits-fils, Allen et Brian Balfe de Vancouver.

Il a été précédé dans la mort par sa première épouse Louise en 1966, sa fille Yolande, son gendre Arnold Balfe, et un fils, Roger.

La messe de la Résurrection a eu lieu à 14 h le mercredi 26 août 1992 dans la chapelle funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons. L'abbé Ubald Lafond était le célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient six neveux: Léo, Ephrem, Aimé, George, Marcel Bruneau et Raymond Desautels.

La famille désire exprimer ses remerciements aux infirmières et au personnel du Foyer Valade pour leurs soins et leur tendresse au cours des quatre dernières années.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

Le Collège universitaire

«On est comme une jeune université qui commence»

Le texte suivant a été préparé il y a quelques mois par Jean-Pierre Dubé pour l'Agence de presse francophone. Nous reproduisons ici une mise à jour pour le bénéfice de nos lecteurs.



photo: Hubert Pantel

Le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Enseigner le latin aux garçons de la Colonie de la Rivière-Rouge a été, en 1818, le premier mandat du Collège de Saint-Boniface. Mais le latin ne s'enseigne plus au Collège depuis 20 ans, et le baccalauréat ès arts (latin-philosophie) est un peu perdu dans la longue liste des programmes qui ont succédé au cours classique des jésuites, réservé à une clientèle masculine jusqu'en 1960.

Les jésuites eux-mêmes demeurent introuvables à Saint-Boniface, après avoir cédé le Collège à une corporation laïque en 1969. Mais ils ont formé l'élite des Franco-Manitobains et nombreux sont encore ceux qui révèrent ces grands érudits et leurs méthodes.

Car les méthodes d'enseignement ont demeuré la grande priorité de l'établissement au cours des 20 dernières années. En plus des bacc. spécialisés (4 ans) dans les sciences, la littérature, la langue et la traduction de la Faculté des arts et sciences, et le bacc. en éducation de la Faculté d'éducation, le CUSB a fait sont entrée dans les études de deuxième cycle en 1982 avec la maîtrise en éducation.

Les besoins sont immenses. Les écoles françaises et d'immersion regroupent près de 25 000 élèves dans la province, créant environ 1 300 poste d'éducateurs. Sans compter que les diplômés du Collège sont dispersés dans tout l'Ouest canadien, à la demande des provinces.

Traditionnellement, les professionnels de langue française étaient des avocats et des médecins. Le Manitoba continue à en produire, mais c'est le développement de l'éducation française qui a fait bondir le statut socio-économique des Franco-Manitobains près du sommet, par rapport aux autres groupes linguistiques.

Mais voilà: le marché de l'enseignement est presque saturé, et le Collège tente de s'adapter en vue de former d'autres types de professionnels. Déjà en 1974, il mettait sur pied un collège communautaire où s'offrent encore des programmes de secrétariat bilingue et d'administration des affaires. En 1989, on a ajouté un programme d'animation en garderie.

Le secteur de l'Éducation permanente complète la liste en offrant des cours non-crédités, allant de l'informatique à l'apprentissage du français langue seconde, du tai chi à la connaissance de soi.

«C'est une histoire à succès, clame le recteur du Collège, Paul Ruest, on a plus que doublé les inscriptions en dix ans.» En effet, dans l'ensemble des quatre secteurs, le CUSB est passé en dix ans de 478 à 1 189 étudiants à temps plein et à temps partiel. On a réussi à convaincre (les jeunes francophones) de l'importance de faire des études universitaires en français, poursuit Paul Ruest. Le taux d'inscription des secondaires franco-manitobains au Collège est supérieur à la moyenne nationale. Ils ne viennent pas tous ici. Mais c'est très rare qu'ils vont entreprendre des études en arts, sciences ou éducation en anglais.»

Mais le Collège a des limites évidentes. «Là où on ne réussit pas à garder nos étudiants, c'est après la première ou la deuxième année. Il y a des départements où on a un seul prof. On ne les encourage pas à faire une majeure avec le même prof.» Surtout que l'institution est mal placée pour attirer des profs de qualité. Les conditions de travail, ainsi que les bénéfices marginaux ne sont pas les mêmes que dans les grandes universités. Spécialement en éducation, il doit faire appel à un nombre très élevé de chargés de cours.

«Sur une cinquantaine d'universités au Canada, le Collège est absolument au bas de l'échelle dans la plupart des catégories de salaires, affirme un prof de la Faculté d'éducation. C'est un problème majeur très évident. Tu ne rentres pas à Laval sans doctorat. Mais les détenteurs de doctorat ne font pas de demande ici parce qu'on on ne peut pas les payer.»

Dans une récente étude sur le Collège, le chercheur Jacques Plante de l'Université Laval a trouvé que la qualité de l'enseignement n'est pas une priorité de l'institution. «On nous signale en effet, tant chez les professeurs que chez les étudiants, que le CUSB se préoccupe davantage de ses relations publiques et de ses relations avec la communauté que de la qualité pédagogique à l'interne.»

«Ça pourrait aider d'avoir plus de doctorats, affirme le président de l'Association des étudiants. Aux USA, la moyenne est dans les 90 %.» José François se dirige en médecine, et il entend poursuivre ses études en français, donc au Québec.

«Les manuels en français sont un gros problème: il y en a un qui se vendait plus de deux fois plus cher en français, alors je l'ai acheté en anglais, je suis bilingue. La bibliothèque est limitée, on manque de ressources. Le prof recommande un livre, mais on ne le trouve pas à la bibliothèque. Ça peut prendre trois semaines à faire venir des livres du Québec.»

Mises à part les limites en termes d'option dans chaque discipline, cet étudiant donne de bonnes notes au Collège au niveau de la vie sociale, culturelle et sportive, ainsi qu'aux services d'informatique.

La force du Collège, a reconnu le chercheur Jacques Plante, c'est son «dynamisme face à l'avenir» et «son engagement ferme et résolu à assumer sa mission de formation.»

«Si on ajoute les bons programmes, précise le recteur, on va augmenter encore des nombres. Il y a encore une grosse clientèle du côté de l'immersion. On a évalué que la façon que fonctionnent les immersés n'est pas problématique.» Le Collège projète des inscriptions de 1 500 pour 1996.

Mais comment lancer les bons programmes? Le Collège a mis d'énormes efforts en vue de répondre à des besoins en communications, en études coopératives, en sciences infirmières, par exemple, qui ne se sont pas traduits en inscriptions. «De moins en moins on se fie aux pressions de la communauté. Nos critères, c'est que le programme doit intéresser la plus grande partie de la population et doit déboucher sur une profession.»

Le processus est donc le suivant: une idée de programme est vérifiée avec les orienteurs des écoles secondaires, des sondages sont faits dans les écoles, dans les institutions qui donne la formation en anglais, et dans le marché du travail. Le résultat peut varier entre un programme d'études de deux ans, un certificat d'un an, ou un simple cours du soir non crédité. Le Collège a donc cette flexibilité de répondre à de nombreuses demandes.

«Pour les cinq prochaines années, le Collège prévoit offrir des programmes de spécialisation dans les quatre domaines suivants: la psychologie, l'administration, l'histoire, et les communications. Comme développement au études de deuxième cycle, une maîtrise en études canadiennes est dans les dernières étapes de préparation.

«Le plus grand problème qu'on a, même si le Collège a presque 200 ans, conclut Paul Ruest, c'est qu'on est encore en voie de rattrapage. On est comme une jeune université qui commence.»

Jean-Pierre DUBÉ

Léo Le Tourneau à la Commission de révision du système universitaire

Est-ce qu'on dépense bien les dollars universitaires?

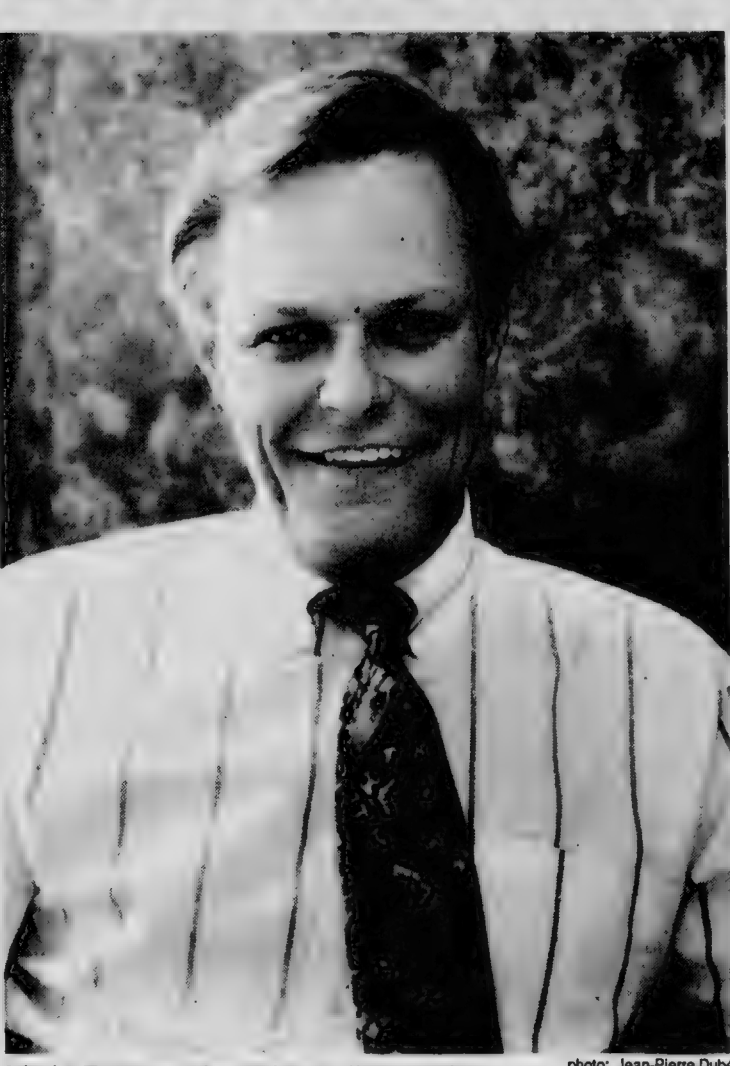
La Commission de révision du système universitaire (CRSU), qui sera présidée par l'ancien sénateur Duff Roblin, tiendra des audiences publiques au Manitoba en novembre et décembre. La Commission compte sur la population francophone pour lui proposer une vision de l'étude postsecondaire en français, a indiqué le directeur général.

«On aimerait que les gens, les groupes, parlent de la mission», explique Léo Le Tourneau, qui est en prêt de service d'un an de son poste de directeur général de la Commission de subventions aux universités.

«Il faudrait que les personnes d'affaires, les femmes, les enseignants et les groupes communautaires viennent dire leurs attentes face au CUSB (Collège universitaire de Saint-Boniface). Le Collège devrait venir nous parler de l'avenir.

«On va bientôt mettre une annonce dans votre journal pour solliciter des présentations. On va envoyer des invitations précises à certains groupes. Il y a vraiment un désir sincère de la part de la Commission de sonder le pouls de la communauté.»

Bien entendu, la Commission Roblin va s'intéresser à l'avenir des quatres universités (Manitoba, Winnipeg, Brandon et Saint-Boniface), ainsi qu'à l'ensemble des études postsecondaires. Par exemple, on va étudier l'intégration sur le plan des programmes de l'universitaire et du communautaire.



Léo Le Tourneau: énormément d'exploration. photo: Jean-Pierre Dubé

«Est-ce que les programmes sont développés en fonction des besoins du milieu du travail? Dans quelle mesure est-ce qu'on produit le personnel qualifié pour les exigences du marché?» La CRSU s'attend à des réponses à ces questions.

La Commission va également étudier la gestion du système universitaire et sa relation avec le gouvernement. Présentement, les universités sont gouvernées (sauf le Collège) par un conseil d'administration et un sénat (le bicamérisme). La relation avec le gouvernement se fait par le biais de la Commission des subventions aux universités.

«On pourrait, par exemple, avoir un ministère des études supérieures, lance Léo Le Tourneau. Est-il souhaitable d'avoir un sous-ministre des universités et de faire partie du gouvernement?»

Selon le directeur général, l'imputabilité des universités est l'une des question importantes, au niveau des finances, des programmes, de la recherche et de l'enseignement.

«Les gens veulent savoir si les sommes mises de l'avant sont bien dépensées, si les dépenses cadrent bien avec les besoins du milieu. Il faudra peut-être développer un modèle (permanent) pour donner des informations au public et pour recueillir des commentaires.»

Le rapport de la CRSU doit être remis au gouvernement à la fin juin 1993. «On part sans idées préconçues, il va y avoir énormément d'exploration.»

Jean-Pierre DUBÉ

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Le CUSB devant la Commission Roblin

Le seul campus à réunir l'universitaire et le professionnel

A cette date l'an prochain, la commission de révision du système universitaire présidée par l'ex-premier ministre Roblin aura déposé son rapport et ses recommandations.

Au dire du recteur Paul Ruest, le Collège universitaire de Saint-Boniface a tout à espérer de cette Com-mission et n'a qu'une crainte à formuler: «que notre gêne habituelle comme communauté francophone fasse qu'on néglige de s'intéresser suffisamment à la Commission Roblin et surtout qu'on ne fasse pas valoir l'impor-tance du CUSB.»

La dernière réflexion d'envergure sur les universités manitobaines date des années 60. «On a besoin de revoir les institutions dans le cadre des années 90», estime le recteur du CUSB, en rappelant cependant que «pour obtenir sa juste part des ressources et être en mesure d'offrir plus de programmes et de services, le CUSB a besoin de l'appui de la communauté. Les gens doivent dire à la Commission ce que le Collège représente pour eux.

«Comme la Commission Roblin a décidé de tenir des audiences publiques, c'est un forum de choix pour faire connaître le Collège et dire que c'est un bijou dans la couronne du postsecondaire au Manitoba!»

Fleuron de la communauté francophone, le CUSB souffre, comme toutes les institutions universitaires, d'un manque de financement chronique qui devient une entrave à son développement. Pendant qu'on gratte les fonds de tiroir et qu'on manque de ressources pour mettre en place de nouveaux programmes, la population étudiante, elle, ne cesse d'augmenter. En dix ans, le Collège est passé de 478 inscriptions en 1981-82 à 1 242 en 1991-92.

Le CUSB soulèvera donc quelques questions devant les membres de la Commission. «Nous aimerions revoir la structure du postsecondaire et de l'universitaire.» Seule institution à accueillir ces deux mondes sous un même toit, le CUSB milite pour une reconnaissance des acquis du secteur professionnel qui permettrait aux étudiants de naviguer plus facilement vers le secteur universitaire.

«Sans vouloir requestionner la filiation du CUSB» envers l'Université du Manitoba, le recteur veut aussi profiter des travaux de la Commission pour que cette filiation soit «réaffirmée, transformée ou qu'on tranche pour l'autonomie» du Collège.

Le processus d'examen des programmes d'études (qui existe déjà au niveau du CUSB) est très lent à l'Université du Manitoba, déplore le recteur. Sur le plan financier, «il ne serait pas onéreux d'être autonome puisque nous payons pour les services fournis par l'Université du Manitoba.» Resterait à évaluer la valeur d'un diplôme accordé par le CUSB seul.

Enfin, le recteur espère que les travaux de la Commission permettront à la province d'indiquer l'importance accordée à la formation en français au Manitoba: «Est-ce valable, est-ce un enrichissement ou est-ce inutile?»

Le CUSB présentera son plan de développement, incluant l'ajout de cours de mathématiques, de psychologie et d'histoire, de baccalauréats en administration des affaires et en communications, d'une maîtrise en études canadiennes, et de programmes spécialisés en éducation au 1er et au 2e cycles. Étalée sur cinq ans, l'implantation de ces programmes nécessite la somme de 1,3 million $ en ressources humaines seulement.

La Commission de subvention des universités est en principe d'accord avec le plan du CUSB, mais n'accorde pas les subventions pour le financer, faute d'argent.

Paul Ruest espère donc que la Commission Roblin «pourra prendre un pas de recul, sans intérêt politique. Nous, on dit: si c'est valable, on le fait, même si nous subventionner davantage signifie retrancher des sommes à une autre université.»

Sylviane LANTHIER

Les retombées économiques

La présence du Collège fait rouler l'économie

Cinq millions et demi $: c'est le budget du CUSB pour l'année académique 1992-1993. Là-dessus, quelque 4 millions seront versés en salaire, et environ 400 000 $ serviront à l'achat de livres, de matériel informatique, de matériel de bureau, d'assurances, etc.

Véritable petit moteur économique, le CUSB contribue à faire rouler l'économie de la région. «De façon générale, affirme Normand Collet, directeur des finances du Collège, nous avons comme politique d'utiliser les détaillants locaux et nous observons cette politique en autant que c'est possible.»

Ces dernières années, le Collège a dépensé quelque 2 millions dans la rénovation du Sportex et des étages deux et trois. Le directeur des finances évalue à 70 000 $ les retombées dans la communauté en ce qui concerne les dépenses d'entretien, et à un autre 50 000 $ les achats de matériel pour réparer le bâtiment. En ce qui concerne les dépenses pour la construction, l'entretien, les travaux de peinture, etc., le Collège fonctionne par soumissions.

En informatique, Normand Collet évalue entre 100 000 et 200 000 $ les achats annuels en équipement, et à 50 000 $ l'entretien de ces derniers.

Avec un budget d'acquisition variable, mais qui s'est chiffré l'an dernier à 90 000 $, la Bibliothèque du Collège entraîne peu de retombées dans la communauté. La moitié de cette somme, précise le responsable Marcel Boulet, est affectée à l'achat de périodiques, surtout vendus sur abonnement. L'autre moitié va à l'achat de livres, «et soit nous achetons directement de l'éditeur, soit nous passons par le distributeur qui offre le meilleur prix.»

«Nous n'achetons pas souvent chez les détaillants locaux. Notre politique, c'est d'obtenir le meilleur prix possible pour pouvoir acheter le maximum de documents.»

L'an dernier, la Boutique du Livre et la librairie À la page n'ont pas compté la bibliothèque parmi leurs clientèle. Cependant, Gérald Boily, de la librairie À la page, précise que les commandes des professeurs pour des cours précis constituent entre 5 et 10 % de son chiffre d'affaires (ces chiffres ne sont pas comptabilisés à la Boutique du Livre).

De façon individuelle, les employés du Collège participent à l'économie locale. Normand Collet estime qu'un multiplicateur de deux permettrait d'évaluer l'impact des salaires, «ce qui amène à plus de sept millions $ les retombées des salaires.»

Quant aux étudiants, ils consomment livres, films, vêtements, nourritures, etc. et contribuent à la santé financière des propriétaires de logements du quartier.

Selon une étude réalisée pour le compte du Conseil jeunesse provincial (CJP) en 1989, la moitié des étudiants du CUSB habitaient chez leurs parents, les autres habitant seuls ou avec des colocataires (5,7 % étaient mariés). La moitié des répondants au questionnaire avaient alors déclaré dépenser moins de 100 $ par mois pour le logement.


Normand Collet. photo: Sylviane Lanthier

Diane Hacault, étudiante en sciences au CUSB, a un emploi à temps partiel, dépense 200 $ par mois pour se loger et un autre 200 $ pour se nourrir. Elle évalue ses dépenses en livres et matériel scolaire à environ 500 $ par an, fait une ou deux sorties par semaine, le plus souvent au cinéma le mardi et au Canot le jeudi.

Selon l'étude du CJP, la moitié des étudiants ont un emploi à temps partiel. Leurs passe-temps favoris, et donc leurs principales dépenses en biens de consommation, étaient en effet les rencontres sociales, les sorties, la lecture, la musique et le cinéma.

S. L.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 5 septembre

8h00 CBWFT Le monde de David le gnome

8h30 CBWFT La famille Calinours

9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires

9h30 Télé-M Les tortues Ninja

10h00 CBWFT Popeye et fils
Télé-M Le club les branchés

10h15 TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h30 Télé-M Punkie

10h40 TV-5 Bien au contraire

11h00 CBWFT Univers inconnus
Télé-M Cinémaximum: L'affrontement

11h15 TV-5 Pyramide

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: L'épouvantail
TV-5 Tan dura la vida...

13h00 TV-5 Le voyage de Monsieur Perrichon

13h30 Télé-M Cinémaximum: La femme du patron

14h00 CBWFT L'univers des sports

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Bugs Bunny

16h00 CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 1992
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Félix

16h55 TV-5 Trois caravelles pour Séville

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures

17h25 TV-5 Dossiers justice

17h30 CBWFT Les francofolies de Montréal 1990
Télé-M Jeopardy

18h00 Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2

18h30 CBWFT Ma maison

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Cinéma spécial: James Bond: Tuer n'est pas jouer
Télé-M Ciné-extra: Police fédérale L.A.
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Les 7e Victoires de la musique

21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 1992

22h21 Télé-M TVA sports

22h30 TV-5 Journal télévisé suisse

22h42 Télé-M Ciné-lune: Obsession

23h00 TV-5 Thalassa

23h05 CBWFT Télé-sélection: La grande course autour du monde

0h00 TV-5 Les 7e Victoires de la musique

2h15 TV-5 Radio France Internationale

Dimanche 6 septembre

7h30 Télé-M Le monde à venir

8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M À communiquer

9h15 CBWFT Magigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-François-de-Sales, par Lévis Martel, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Félix

10h30 Télé-M Justice pour tous

10h40 TV-5 Trois caravelles pour Séville

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Le rêve de Frances

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Dossiers justice

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Carré vert

13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
TV-5 Les 7e Victoires de la musique

14h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Sweet people

14h30 CBWFT Génies en herbe

15h00 CBWFT Univers des sports
Télé-M Top musique

15h20 TV-5 À vos amours

16h00 CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 1992
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans

18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de A2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7

19h30 CBWFT Regardez, c'est votre histoire
Télé-M Le TVA, édition réseau

19h50 Télé-M TVA sports

20h00 TV-5 Caractères

20h01 Télé-M Cinéma du dimanche: 260 chrono

20h30 CBWFT Les beaux dimanches - Virginie

21h10 TV-5 Musiques au coeur

21h15 CBWFT Les beaux dimanches - L'oiseau de feu

22h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Vision mondiale

22h20 CBWFT Les nouvelles du sport.

22h30 TV-5 Journal télévisé belge

22h35 CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 1992

23h00 TV-5 7 sur 7

23h35 CBWFT Ciné-club: Tombés du ciel

0h00 TV-5 Viva

1h00 TV-5 Musiques au coeur

2h10 TV-5 Radio France Internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 Télé - M : 28/43 TV - 5 : 14 *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 7 septembre

6h00 Télé-M Ciné-matin: Superdôme

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bugs Bunny

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 30 millions d'amis

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M Cinéma d'après-midi: En toute amitié

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien

11h15 CBWFT Tel quel

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Haute tension: Histoires d'ombres

13h00 TV-5 Viva

13h30 CBWFT Vie de famille

13h35 TV-5 Musique classique

14h00 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT Partenaires
Télé-M Santa Barbara

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Télétourisme

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT National Geographic présente
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Taquinons la planète!

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Destination le monde

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Le fantôme de l'opéra
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Miami
TV-5 La chance aux chansons

21h25 CBWFT Le point

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Reportages

22h05 CBWFT Les nouvelles du sport

22h20 CBWFT Marilyn

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

22h55 Télé-M À bien y penser

23h00 TV-5 Destination le monde

23h50 CBWFT Double vue sur le Festival des films du monde 92

0h00 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

0h50 CBWFT La politique fédérale

1h00 TV-5 La chance aux chansons

1h50 TV-5 Radio France Internationale

Mardi 8 septembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bugs Bunny

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Télétourisme

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Tel quel
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Destination le monde

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Grand prix

13h00 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h00 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara

15h00 CBWFT De village en village

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Expédition pêche

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M On m'appelait Steven
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Comment ça va?

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Images d'une génération
Télé-M La trentaine
TV-5 Envoyé spécial

20h00 CBWFT Bethune
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Jeux sans frontières

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 La chance aux chansons

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Sports loisirs

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé de FR3

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M À bien y penser

23h00 TV-5 Envoyé spécial

23h20 CBWFT Millefeuille

23h50 CBWFT Cinéma: Les grandes gueules

0h00 TV-5 Jeux sans frontières

1h05 TV-5 La chance aux chansons

1h50 TV-5 Radio France Internationale

Mercredi 9 septembre

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats le débarras-surprise
Télé-M Bugs Bunny

10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les petits plats dans l'écran

10h30 CBWFT Babar III
Télé-M La vie à Montréal

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Expédition pêche

11h00 CBWFT La cuisine au quotidien la cuisine au micro-ondes
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 CBWFT Tel quel
TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Voyage grandeur nature

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Grand prix

12h55 TV-5 Jeux sans frontières

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h05 TV-5 40° à l'ombre

14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Santa Barbara

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les petits plats dans l'écran

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Montagne

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Cinéma du mercredi: A propos d'hier soir

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT L'or et le papier II
TV-5 Téléscope

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Médiations

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 La chance aux chansons

22h00 CBWFT Manitoba ce soir

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 TV-5 Journal télévisé de FR3

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M À bien y penser

23h00 TV-5 Téléscope

23h20 CBWFT Cinéma: Prête-moi ton mari

0h00 TV-5 Médiations

1h30 TV-5 La chance aux chansons

2h20 TV-5 Radio France Internationale

Jeudi 10 septembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bugs Bunny**
10h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon** / TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
10h30 CBWFT **Babar III** / Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Montagne**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Tel quel** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **Téléscope**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Quo vadis**
13h00 TV-5 **Le divan**
13h30 CBWFT **Cinéma: Un vagabond frappe à notre porte** / TV-5 **D'un soleil à l'autre**
14h00 TV-5 **40° à l'ombre**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs** / Télé-M **Top modèles**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait** / TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Carré vert**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Chop-suey** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Tous pour un** / Télé-M **Docteur Doogie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Lance et compte III** / Télé-M **Minisérie: Une belle équipe** / TV-5 **Nouveaux mondes**
20h00 CBWFT **Raison passion** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **La chambre des dames**
20h30 CBWFT **À tout prix**
21h00 CBWFT **Le téléjournal** / Télé-M **Ad lib** / TV-5 **La chance aux chansons**
21h25 CBWFT **Le point**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau** / TV-5 **Carabine FM**
22h30 Télé-M **TVA sports** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **À bien y penser**
23h00 TV-5 **Nouveaux mondes**
23h20 CBWFT **Cinéma: Le souffle au coeur**
0h00 TV-5 **La chambre des dames**
1h00 TV-5 **La chance aux chansons**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 11 septembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bugs Bunny**
10h15 CBWFT **Grisu, le petit dragon** / TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
10h30 CBWFT **Babar III** / Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Carré vert**
11h00 CBWFT **La cuisine au quotidien** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 CBWFT **Tel quel** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **Nouveaux mondes**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Quo vadis**
13h00 TV-5 **La chambre des dames**
13h30 CBWFT **Cinéma: Le mariage du siècle**
14h00 TV-5 **Les grands solistes français**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
15h00 TV-5 **Jazz à liège**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs** / Télé-M **Top modèles**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards** / TV-5 **Les petits plats dans l'écran**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les années coup de coeur** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Bien au contraire**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Drôle de vidéo** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Les aventures du baron de Munchausen** / Télé-M **Rira bien...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **9-1-1...** / TV-5 **Nouvelles du sud**
19h30 Télé-M **Ciné-enquête: Le livre témoin**
20h00 TV-5 **Diable d'homme**
21h00 CBWFT **Téléjournal** / Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau** / TV-5 **Roule... routier!**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
22h50 CBWFT **Mr. Bean**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h15 TV-5 **Tan dura es la vida**
23h20 CBWFT **Cinéma: La vie est un long fleuve tranquille**
0h15 TV-5 **Diable d'homme**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 5 au 11 septembre 1992

Samedi 5 septembre

19h00 CBWFT **Tuer n'est pas jouer**
Brit. 1987. Drame d'espionnage réalisé par J. Glen. L'agent secret britannique, James Bond, est envoyé à Prague pour y faciliter la défection d'un officier du KGB, le général Koskov.

Télé-M **Police fédérale L.A.**
Am. 1985. Drame policier de W. Friedkin. Un agent du gouvernement tente par tous les moyens de coincer un habile faux-monnayeur.

22h42 Télé-M **Obsession**
Am. 1975. Drame policier de B. De Palma. Un homme d'affaires s'éprend d'une jeune italienne qui ressemble à sa femme morte au cours d'un enlèvement.

23h05 CBWFT **La grande course autour du monde**
É.-U. 1965. Comédie réalisée par B. Edwards. Lors d'une course automobile intercontinentale l'éternelle rivalité entre deux coureurs devient plus grande à cause de la présence d'une journaliste féministe du New York Sentinel.

Dimanche 6 septembre

20h01 Télé-M **260 chrono**
Am. 1987. Drame policier de P. Werner. Grâce à ses talents de mécanicien, un jeune policier s'introduit dans une bande de voleurs d'autos dont le chef est soupçonné de meurtre.

23h35 CBWFT **Tombés du ciel**
Pérou-Esp. 1990. Drame social réalisé par F. Lombardi. Un animateur d'émission de radio sur l'espoir et le succès voit sa vie bouleversée par la rencontre d'une jeune fille suicidaire. Une vieille aveugle oblige ses petits-fils à fouiller dans les ordures à la recherche de nourriture pour engraisser son cochon qu'elle espère vendre. Un couple de vieillards rêvent de terminer la construction d'un mausolée où ils pourront reposer avec leur fils décédé.

Lundi 7 septembre

20h00 Télé-M **Le fantôme de l'opéra**
Am. 1989. Drame de T. Richardson. Condamné à vivre dans les coulisses de l'Opéra de Paris, un musicien masqué se fait le protecteur d'une jeune chanteuse. (Deuxième de 4).

Mardi 8 septembre

18h00 Télé-M **On m'appelait Steven**
Am. 1989. Drame psychologique de L. Elikann. Kidnappé à l'âge de sept ans, un garçon devra attendre sept années avant de retrouver sa famille. (Deuxième de 4).

23h50 CBWFT **Les grandes gueules**
Fr.-Ital. 1965. Film d'aventures réalisé par R. Enrico. Après la mort de son père, un homme revient dans les Vosges pour y exploiter la scierie familiale. Un riche propriétaire lui cause d'énormes ennuis. Deux ressortissants de prison lui viendront en aide pour des motifs tout autres que ceux de l'amitié.

Mercredi 9 septembre

18h30 Télé-M **A propos d'hier soir**
Am. 1986. Comédie sentimentale de E. Zwick. Un jeune représentant de commerce court les aventures éphémères jusqu'au soir où il rencontre une graphiste avec qui il décide de vivre.

23h20 CBWFT **Prête-moi ton mari**
É.-U. 1964. Comédie réalisée par D. Swift. Une jeune femme devra se marier pour hériter de quinze millions de dollars.

Jeudi 10 septembre

19h00 Télé-M **Une belle équipe**
Am. 1989. Drame policier de C. Gorlitz. Deux femmes, amoureuses du même homme, sont détectives dans une grande ville du Texas. Miller et Mueller lutteront contre la drogue tentant de dépister les trafiquants de poudre blanche et de mettre au jour les plus sombres commerces clandestins. (Deuxième de 6).

23h20 CBWFT **Le souffle au coeur**
Fr. 1971. Drame psychologique réalisé par L. Malle. L'intimité s'accroît entre une mère et son fils atteint d'un souffle au coeur.

Vendredi 11 septembre

18h30 CBWFT **Les aventures du Baron de Munchausen**
Brit. 1988. Comédie fantastique réalisée par T. Gilliam. Le Baron de Munchausen entend prouver que ses exploits sont autrement plus palpitants que ceux qu'on lui prête dans une pièce de théâtre et décide de rassembler ses compagnons de jeunesse pour combattre les Turcs qui assiègent la ville.

19h30 Télé-M **Le livre témoin**
Am 1971. Drame policier de S. Spielberg. Un officier de police perspicace démasque un auteur de romans policiers coupable de meurtre.

23h20 CBWFT **La vie est un long fleuve tranquille**
Fr. 1987. Comédie réalisée par É. Chatillez. Il y a douze ans, par dépit envers son patron et amant le docteur Mavial, l'infirmière Josette a interverti deux bébés nouveau-nés.

Georges et Marie Gougeon
50e anniversaire de mariage
le 22 septembre 1992

Félicitations à nos parents, Georges et Marie Gougeon, qui célèbrent leur 50e anniversaire de mariage cette année.

Un thé sera donné en leur honneur le 20 septembre 1992 à l'église St-Theresa, 3597, rue Main, West St-Paul entre 14 h et 17 h.

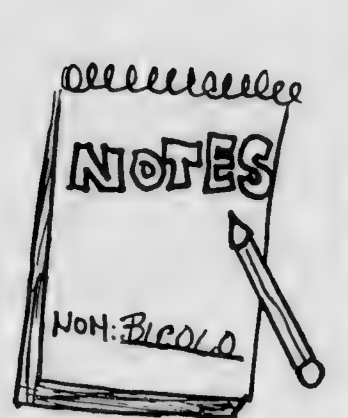
Les parents et amis de Georges et de Marie sont cordialement invités à venir célébrer avec nous.
Seulement votre présence est requise.

La page de BICOLO

Les feuilles changent de couleurs. L'air est un peu plus frais. Ceci veut dire que l'école recommence. Tu es content? Je te souhaite une année scolaire remplie de nouveaux ami.e.s et de nouvelles connaissances.

Bicolo!





Petite histoire du crayon

✎ Savais-tu que les Grecs ainsi que d'autres gens des pays anciens utilisaient un morceau de plomb pour écrire?

✎ En 1770, un scientifique anglais, Joseph Priestly, trouva une substance pouvant effacer les marques de crayon? Il la nomma "rubber". "Rubber"vient du mot anglais "rub" qui veut dire frotter.

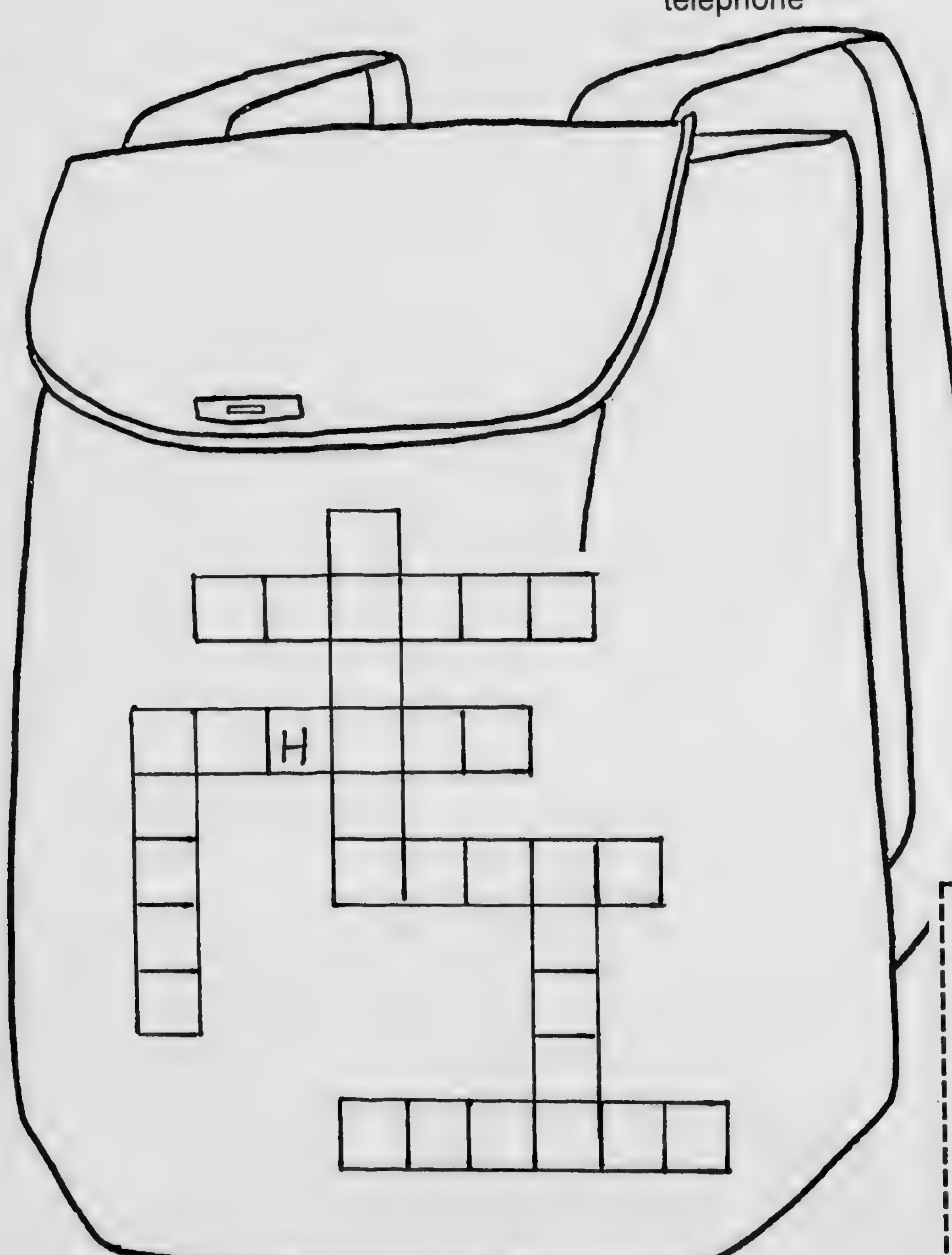
✎ En 1812, un meilleur crayon fut inventé. Le plomb, qui est une substance toxique, fut remplacé par du graphite et une gomme à effacer fut collée au bout du crayon. Les gens en étaient fous! Ils pouvaient maintenant effacer leurs fautes!

✎ Tu te sers aujourd'hui d'un crayon semblable.

MEMBRE GAGNANT
10243
LISE AQUIN
ST. NORBERT 6 ANS

Trouve parmi les mots suivants, les objets que tu peux mettre dans ton sac d'école. Seulement ces mots-là se trouvent dans la grille.

poupée
roche
cahier
colle
règle
téléphone
papier
ampoule
livre
ciseau
grenouille



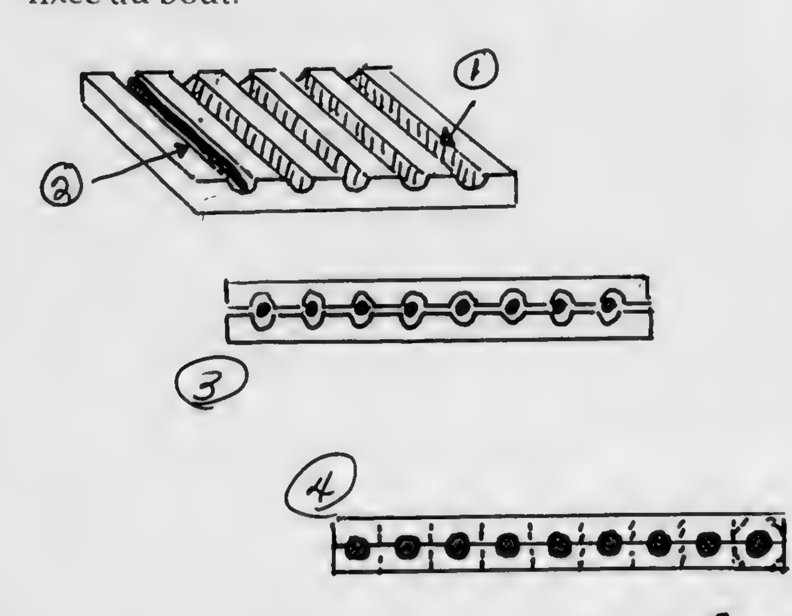
Sais-tu comment on fabrique un crayon?

❶ On fait des rainures dans une planche de bois de cèdre.

❷ La mine du crayon est placée au milieu de chaque rainure.

❸ Un autre morceau de bois avec des rainures est placé sur le premier, et collé.

❹ Les crayons sont coupés et séparés. Ils sont ensuite peints et une gomme à effacer est fixée au bout.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Code postal: ________ **Âge:** ______

Quel crayon est différent des autres?

1

2

3

4

La cloche va bientôt sonner et Jeannette ne peut pas trouver son chemin. Aide-la afin qu'elle puisse se rendre à l' _ _ _ _ _ à temps.

MATHÉMATIQUES

Un crayon dit à un autre crayon :

Tu n'as pas bonne mine.

ÉCOLIERS



SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de

moniteurs et de monitrices

pour le Centre de rédaction

Responsabilités générales:

- Dans le cadre de conférences individuelles, les moniteurs ou monitrices devront aider les étudiantes et les étudiants universitaires qui leur seront confiés à améliorer la rédaction de leurs textes. Les personnes choisies devront maintenir des dossiers précis faisant état de leurs rencontres avec la clientèle étudiante.
- Toutes autres tâches connexes contribuant au bon fonctionnement du Centre de rédaction.

Exigences du poste:

- excellente connaissance du français parlé et écrit;
- entregent et esprit d'équipe;
- ouverture d'esprit et sensibilité aux besoins des autres;
- flexibilité au niveau des heures de travail et des responsabilités.

Rémunération: à négocier.

Entrée en fonctions: Le début du mois d'octobre 1992.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Confidentiel» à:

Madame Gisèle Barnabé, directrice
Service de perfectionnement linguistique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La chronique religieuse †

Un système à influencer

Nous traversons présentement une période agitée à cause des débats constitutionnels. En même temps, nous négligeons d'accorder assez d'attention aux problèmes économiques de notre pays.

Les indices de ce fléau sont nombreux: la faillite d'un grand nombre de compagnies, la faillite personnelle de plusieurs, la perte d'emploi de bien des gens, un taux national de chômage qui se chiffe à 11,6 %, des centaines de milliers qui sont sur le bien-être social, un nombre grandissant de personnes qui vit sous le seuil de la pauvreté,...

Ce ne sont pas tant les statistiques qui sont troublantes, mais que derrière ces statistiques, se trouvent des personnes qui subissent les conséquences de notre économie.

Nous croyons que notre système de libre entreprises est le meilleur système économique au monde. Mais nous avons à reconnaître les failles très graves qui s'y trouvent.

Lorsque des compagnies multinationales arrivent à faire changer les politiques de nos gouvernements, nous pouvons nous poser des questions. Lorsque des compagnies font d'énormes profits en nous vendant des marchandises qui sont produits par des paysans du tiers-monde n'ayant reçu que de faibles revenus, il y a quelque chose qui ne va pas. Lorsque nous payons peu pour des marchandises grâce à un système qui appauvrit les pauvres, nous avons la responsabilité de nous questionner.



Marcel Carrière
prêtre

Notre système économique fait aussi des victimes ici au Canada. Quand 11,6 % des personnes sur le marché du travail ne peuvent pas trouver d'emploi, ce sont des personnes qui sont victimes d'un système. Quand on ne veut pas trouver un emploi pour toutes les personnes qui désirent travailler, afin de protéger un système, vous me direz qu'il n'y a pas de failles dans celui-ci?

Nous préférons avoir un système par lequel nous devenons de plus en plus riches, par lequel l'ensemble de notre communauté et de notre pays devient de plus en plus riche. Mais ceci ne se fait pas, dans le système actuel, sans qu'il y ait de plus en plus de personnes qui deviennent de plus en plus pauvres.

Les statistiques nous indiquent très clairement cette tendance. Nous pouvons trouver toutes sortes d'excuses pour se disculper face à la pauvreté; mais en regardant de plus près, nous pouvons identifier les causes de ce fléau.

Je ne prétends pas être un expert dans le domaine économique. Je ne crois pas avoir les moyens d'analyser toutes les subtilités de l'économie; ni la sagesse pour résoudre les problèmes économiques de notre pays et du monde. Mais j'affirme que le respect de la personne et la charité chrétienne sont des choses essentielles. De plus, je crois que ces deux valeurs ne sont pas toujours très évidentes dans le système économique actuel.

Il y a beaucoup de luttes de pouvoir qui sont très identifiables. Il y a ces luttes entre employés et employeurs, employeurs et employés, entre syndicats et compagnies, compagnies et syndicats, entre un syndicat et un autre, entre les membres d'un même syndicat... Ces luttes de pouvoir font en sorte que chaque partie, ne voulant pas paraître faible, ne veut pas faire de concessions. Quand tout le monde veut gagner à tout prix, inévitablement, il y aura des perdants.

Certaines compagnies ont dû fermer les portes lorsque les exigences de salaires et de bénéfices des employés dépassaient leur capacité de payer. Plusieurs employés qui étaient habitués à un certain style de vie n'acceptent pas que leur pouvoir d'achat soit un peu réduit, en échange d'un revenu stable.

D'autre part, certains employeurs prennent avantage de leurs employés en offrant peu au niveau des salaires et bénéfices, tout en amassant d'énormes profits. Certains syndicalistes et leaders syndicaux rendent parfois la vie difficile à l'ensemble des syndiqués et des employeurs. La conjoncture économique mondiale a aussi beaucoup d'influence sur ce qui se passe chez-nous.

Je ne cherche pas à faire l'étude approfondie du système économique actuel, car je n'en ai pas les outils nécessaires pour y arriver. Mais je crois qu'il est important pour nous de prendre conscience des conséquences du système économique qui affecte nos vies.

À nous d'apprendre à mieux le connaître et de voir comment nous pouvons y apporter des améliorations. À nous, comme individus et comme collectivité de ne pas rester passifs, mais de se prendre en main pour bâtir un monde meilleur.

Agissons ensemble afin d'empêcher, autant que possible, que le succès du système économique de notre pays ne se fasse sur le dos des pauvres et des petits. À nous de chercher à influencer les réseaux économiques qui font des millions de victimes ici et dans le tiers-monde.

Seul, nous ne pouvons pas faire beaucoup. Ensemble, nous pouvons changer le monde.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

Je suis prête à garder chez moi des jeunes bébés et/ou des jeunes enfants. Endroit très favorable pour Saint-Boniface, Transcona et East Kildonan. Composez le 663–0295.
646-

LEÇONS DE GUITARE: classique, folk, blues, rock, autres. Contacter Guy au 452–1078.
668-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Mme G.
673-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.O.F.
680-

MERCI au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. I.G.
681-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.A.B.
682-

Recherche

LE COIN AMITIÉ, une résidence pour 5 personnes handicapées intellectuellement, est à la recherche d'un(e) assistant(e): un poste de nuit à temps partiel. Personnes intéressées sont priées de contacter Elaine au 235–0498 entre 15 h et 20 h.
665-

RECHERCHE: Es-tu: homme seul? 46-55 ans? Personne de valeurs morales, d'émotions stables? Financièrement confortable? Honnête, sincère, chaleureux? De poids moyen (pas gros)? Propre, bien soigné (well-groomed)? Non fumeur? Jouis-tu des bonnes choses de la vie telles que voyages, repas en dehors, bons concerts, réceptions occasionnelles à la maison, marches dans les parcs ou sur le bord de la mer, temps paisibles dans le confort chez toi, mais aimerais les partager avec une femme toute «spéciale» qui respecterait ton besoin de moments pour toi-même (breathing space)? Si tu peux répondre «oui» à la plupart de ces questions, s.v.p n'hésites pas à écrire à: Boîte 1, La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba. R2H 3B4. Cette femme serait heureuse de faire ta connaissance! Merci!
677-

À vendre

AGNEAU DU MANITOBA: directement du producteur et inspecté du gouvernement. 2,90 $/livre coupé, empaqueté et livré (moyenne 45 livres) ou 2,60 $/livre livré au boucher de votre choix. Contacter Solange Dusablon au 1–422–8723, Sainte-Anne.
667-

À VENDRE: Hyundai Pony 1985, 4 cyl. 100 000 km, automatique, AM/FM stéréo, en bon état. 1 500 $ ou meilleure offre. 233–8259.
676-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

ESPACES DE BUREAUX a louer à partir du 1er septembre 1992, 155, boulevard Provencher. 1 000 pi², en partie ou en totalité. Composez le 231-1333.
418-

À LOUER: 2 ch. à coucher, Enfield prom. Quadruplex, premier étage, entrée privée, cuisinette, grand garde-robes, chambre des maîtres 12 ' x 13 ', entreposage, détecteur de fumée, récemment rénové. 550 $, inclut: chauffage, eau, câble, buanderie, stationnement disponible immédiatement. 233–5357.
671-

À LOUER: maison, 2 chambres à coucher, près de l'hôpital. 550 $/mois. Eau et chauffage inclus. Composez le 233–0492.
674-

À LOUER: 2e étage d'une maison, 1 chambre à coucher, 441, rue Jeanne d'Arc, 320 $, stationnement, câble. 237–7690.
675-

À LOUER: immédiatement, maison de ville condo, 3 chambres à coucher avec sous-sol. Laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle et stationnement inclus. Près de l'hôpital de St-Boniface et du Collège St-Boniface. 630 $ par mois. Les services non inclus. 233–4735. Pour la longue fin de semaine: 233–4557.
678-

À LOUER: rue Louis Riel, chambre à coucher, propre, tous les services inclus. 375 $ par mois. Libre le 1er octobre. Composez le 254–6267 après 17 h.
679-

À LOUER: 170, prom. Enfield, app. d'une chambre à coucher, disponible le 1er octobre. 495 $ par mois + électricité. Composez le 233–2072.
683-

À LOUER: St-Boniface, garçonnière meublée, 1er plancher, 290 $. Et appartement d'une chambre à coucher, 375 $. Paul 955–1508 ou 233–2171.
684-

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche des

SUPPLÉANTS

possédant ou non un brevet d'enseignement, pour tous les niveaux dans les écoles françaises et d'immersion.

Les taux de rémunération sont les suivants:

1) 65 $ par jour pour personnes sans brevet
ou
2) 85 $ à 100 $ selon qualifications

On vous prie de prendre contact avec:

Germaine Gosselin-Marion
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Téléphone: 253–2681

QUIZ

La première bédé canadienne-française







QUESTIONS

1. Qui est Albert Chartier?

2. Depuis quelle année Onésime est-il publié?

3. Quelle autre série Albert Chartier a-t-il réalisée pour le Bulletin des agriculteurs?

4. Quelle auteure manitobaine a collaboré au Bulletin des agriculteurs?

5. Quel célèbre personnage américain de bandes dessinées est né en 1939?

6. Qui est Bob Kane?

7. Pourquoi Bruce Wayne se déguise-t-il en chauve-souris?

8. Qui est Dick Grayson?

9. De quand date la première série télévisée tirée de la bande dessinée?

RÉPONSES

1. C'est le créateur de la bande dessinée Onésime, qui paraît chaque mois dans le Bulletin des agriculteurs. Né en 1912, Albert Chartier est considéré comme le père de la bande dessinée québécoise.

2. Depuis 1943.

3. La série de bandes dessinées «Séraphin», parue de 1950 à 1968, dont le scénario était assuré par Claude-Henri Grignon.

4. Gabrielle Roy.

5. Batman. Créé par la firme DC Comics qui voulait profiter du succès de Superman, Batman est devenu le second grand héros costumé de la firme.

6. C'est le créateur de Batman. Dessinateur, Bob Kane s'est adjoint l'auteur Bill Finger et à eux deux, ils ont fait paraître les premières bandes dans le magazine Detective Comics. Ils auront plus tard d'autres collaborateurs, dont un, Jerry Robinson, aura une influence marquante.

7. À dix ans, Bruce Wayne assiste au meurtre de ses parents par un malfaiteur. Plus tard, devenu un «savant exceptionnel» doté d'une «perfection physique», il décide de commencer sa lutte contre le crime et se cherche une apparence qui effraierait les criminels. C'est alors qu'une chauve-souris apparaît à la fenêtre du manoir qu'il habite... et que naît Batman.

8. C'est Robin, partenaire et faire-valoir du héros Batman, qui, grâce à Jerry Robinson, fait son apparition dans Detective Comics en avril 1940. Suivront d'autres personnages célèbres: le Joker, Catwoman, etc.

9. De 1943. La firme Columbia porte Batman et Robin à l'écran dans une série de 15 émissions hebdomadaires mettant en vedette Lewis Wilson (Batman) et Douglas Croft (Robin). En 1966, le personnage connaît un second âge d'or avec une deuxième série télévisée, toujours bien connue celle-là, avec Adam West et Burt Ward dans le rôle des deux personnages principaux.

Compilé par
Sylviane LANTHIER

RECETTES

Le vinaigre à la framboise



Essayez le vinaigre aux fruits, un produit qui rehausse la saveur des aliments et que les cuisiniers utilisent depuis l'antiquité. Bien que le vinaigre ordinaire soit un ingrédient de base dans la cuisine depuis des centaines d'années, les vinaigres aux fruits commencent seulement à être redécouverts.

La transformation du vinaigre blanc ordinaire en bocaux de vinaigre de spécialité exige peu de temps et de talent culinaire.

Le vinaigre à la framboise qui suit est une bonne façon d'utiliser les fruits de l'été. Ils sont parfaits pour faire des cadeaux. Décorez joliment le bocal et joignez-y une recette favorite qui illustre un des nombreux usages de votre cadeau.

Vinaigre à la framboise

1 L (4 tasses) de framboises
1,25 L (5 tasses) de vinaigre blanc

Remplir d'eau bouillante une grande marmite munie d'un support. Déposer 4 jarres mason propres de 250 mL (un demiard) dans la marmite. Couvrir, porter à ébullition; pour stériliser les bocaux, laisser bouillir 10 minutes à une altitude de moins de 305 m (1 000 pi).

Dans une grande casserole en acier inoxydable ou en émail, mélanger les framboises et le vinaigre; porter à ébullition. Baisser la chaleur et laisser mijoter, 15 minutes.

Placer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante; bouillir cinq minutes pour activer le produit de scellage.

Passer le mélange de vinaigre à travers une passoire tapissée d'une étamine mouillée. Remettre le vinaigre dans la casserole et porter à ébullition.

Déposer le vinaigre dans un bocal chaud stérilisé jusqu'à 0,5 cm (1/4 po) du bord (espace libre). Essuyer le bord du bocal en retirant tout résidu collant. Centrer le couvercle sur le bocal; visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Placer le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste du vinaigre.

Couvrir la marmite; porter de nouveau l'eau à ébullition; traiter cinq minutes à une altitude moins de 305 m (1 000 pi). Retirer les bocaux. Laisser refroidir 24 heures. Vérifier le sceau des bocaux (les couvercles scellés se courbent vers le bas). Retirer les bagues. Essuyer les bocaux, étiqueter et entreposer dans un endroit frais et sombre.

Donne 4 bocaux de 250 mL (1 demiard).

LE CERCLE MOLIÈRE présente:

LE divertissement ET l'enchantement





3 spectacles d'envergure dans la salle Pauline-Boutal



J'VAIS REVENIR AVANT MINUIT

de Peter Colley — traduction de Josée La Bossière

Un suspense à couper le souffle!!!

Une maison isolée...Un jeune couple amoureux... Le parfait endroit pour des retrouvailles. Mais arrive un voisin trop bavard et une soeur à l'allure mystérieuse. La terreur s'installe... Distribution: Carole Freynet-Gagné, Robert Lemoine, Geneviève Pelletier, et autre. Mise en scène de Claude Dorge.

du vendredi 23 au samedi 31 octobre 1992

"PIAF is powerful"
PIAF,
série Classique
Wpg. Free Press,
janvier 1992



LES BELLES-SOEURS

de Michel Tremblay

Un classique du théâtre canadien-français!

Il va y avoir un party de collage de timbres chez Germaine Lauzon! Elle a gagné un million de timbres, la chanceuse! Mais, à y penser, pourquoi elle plus que nous-autres? Cette comédie-tragédie met en vedette les grandes dames du théâtre manitobain: une surprise à venir! Mise en scène de Roland Mahé.

du vendredi 22 au samedi 30 janvier 1993

LES MADAMES BOLDUC

de Jean-Pierre Dubé

Une nouvelle pièce manitobaine à ne pas manquer!

On monte un spectacle sur la Bolduc. Trois femmes se présentent aux auditions. Elles se parlent, se dévoilent. Laquelle incarnera la légende de la chanson québecoise? Mise en scène d'Irène Mahé.

du vendredi 16 au samedi 24 avril 1993

"Le Cercle Molière launched its new season with a top-notch production"
Le Tartuffe,
série Classique
Wpg. Free Press
octobre 1991



2 spectacles intimes au Théâtre de la Chapelle

Une présentation
Les Arts du Maurier Ltée

"A most entertaining tour de force!"
Soirée Félix Leclerc,
série Café-Théâtre
Wpg. Free Press,
avril 1991



IL ÉTAIT UNE FOIS DELMAS SASK... MAIS PAS DEUX FOIS!

de André Roy et Claude Binet

Un one-man show humoristique...et minoritaire!

On parle d'histoire et de langue, de religion et de luttes. On maudit l'assimilation qui nous envahit malgré tout... Un spectacle pour rire jaune et réfléchir à la disparition de nos villages. Une pièce des Productions de l'ARC d'Edmonton avec André Roy. Mise en scène de Claude Binet.

du mercredi 18 au samedi 21 novembre et du mercredi 25 au samedi 28 novembre 1992

"Great! Moving! Outstanding! Exceptional!"
Miracle en Alabama,
série Classique
Wpg. Free Press
octobre 1990

JEUNESSE À LA UNE

Le talent théâtral et musical exceptionel de nos jeunes gens!

***Anaïs**, meilleure production du Festival théâtre-jeunesse du CM en 1992: Michelle vit un éveil sensuel et se heurte aux tabous de la société. **Clan Destin**, meilleur texte du Festival théâtre-jeunesse du CM en 1992: une jeune fille perd ses illusions face à ceux qui auraient dû la protéger. Micheline Girardin chante les succès de l'heure.*

du mercredi 10 au samedi 13 février et du mercredi 17 au samedi 20 février 1993

"Trio of funny men sure to be a major hit"
Les Rogers,
série Café-Théâtre
Wpg. Free Press,
février 1992

LISEZ LA LIBERTÉ POUR TOUTES LES INFORMATIONS DE LA SCÈNE CULTURELLE AU MANITOBA FRANÇAIS.

TOUT CECI POUR SEULEMENT 13 $ LA SOIRÉE*
Appelez-nous: 233-8053
*Ce prix est basé sur le prix pour adultes d'un abonnement super.

Des soirées de spectacles pour tous!